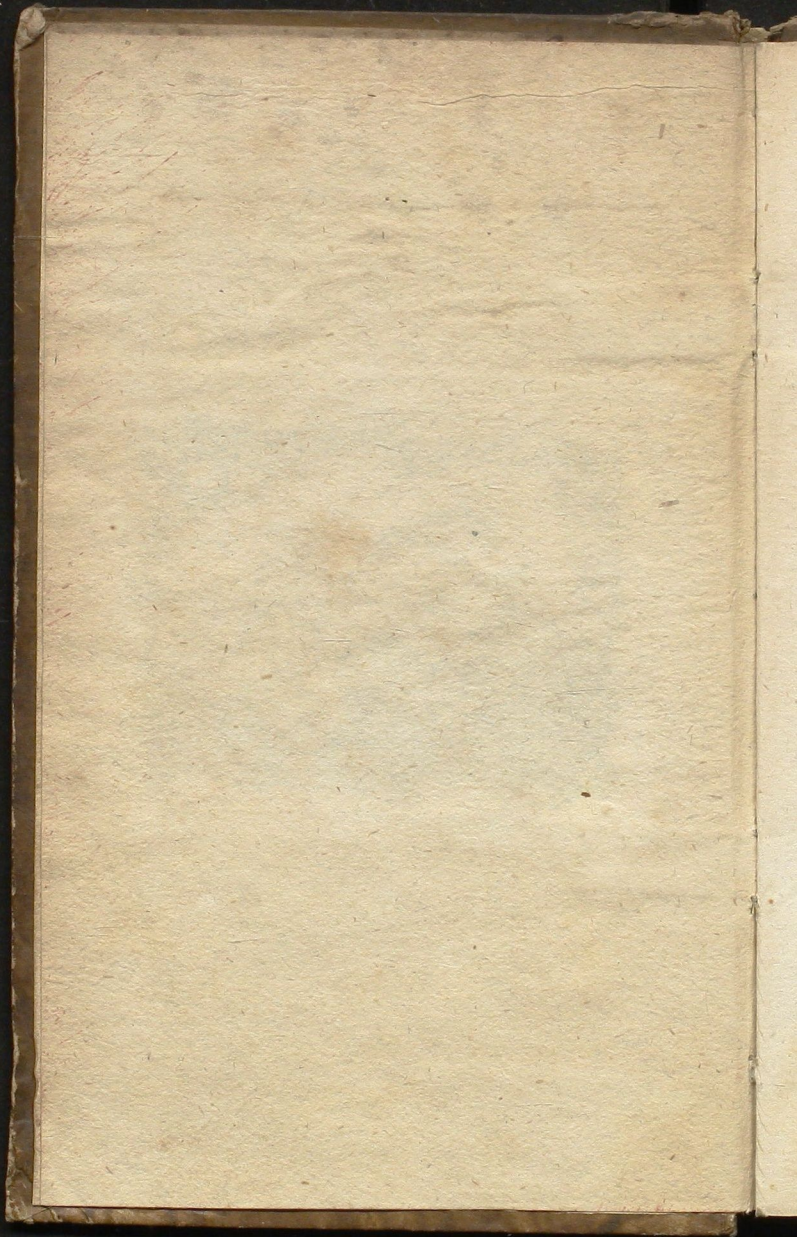


N. 1,750.

L. M. 1,382.





LETTRES
VIRTEMBERGEOISES

OU

La Vérité sans fard

OPOSEE

A

LA PURE VERITE

ET A

LA VERITE
TELE QU'ELLE EST.

Ouvrage traduit de l'Allemand
& enrichi de Remarques.

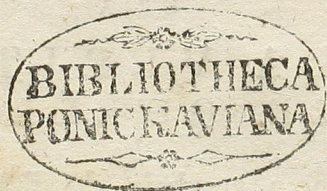
Tros Rutulusve fuaat nullo discrimine habebō.

VIRGIL. Aen. L. X.

A VRAIBOURG

Aux depens des Calomnieurs, Adulateurs,
& Compagnie. 1766.

030



AVERTISSEMENT
du Traducteur.

On a vû depuis un certain tems en françois & en Allemand diverses brochures sur la Cour de VIRTEMBERG, sur les Dissensions qui subsistent entre S. A. S. Monseigneur le Duc & les Etats du Duché, sur les démarches des deux Partis, sur l'Acommodement que les uns croient être prochain, & que d'autres regardent encore comme fort éloigné, sur le tort que les uns attribuent au Duc & à ses ministres, & d'autres aux Deputez des Etats, ou à l'Orgueil, à l'Animosité, ou aux vûës interessées de quelques uns d'entre eux (*), qui à ce que l'on prétend trouvent de l'avantage à entretenir la discorde. A dire franchement la vérité, de tous ces petits Ouvrages il n'y en a pas un seul, qui soit marqué au bon Coin. Il y en a même où tout mérite d'être rejetté, jusques au titre, auquel le Contenu du Livre ne répond point, & qui ne sont que de mauvaises brochures, auxquelles on feroit encore trop d'honneur en les critiquant, Celui dont nous donnons ici la Traduction est le seul où nous

A 2

ayons

(*) Il y a grande aparence que c'est là qu'il faut chercher la véritable source du mal.

ayons remarqué quelque impartialité. Nous n'avons garde cependant d'adopter ses sentimens à tous égards. On y rencontre des Jugemens injustes, des erreurs de fait, & des hors-d'oeuvre assez déplacés. Nous avons relevé ce qui nous a paru digne de l'être, & ajouté quelques remarques propres à éclaircir le texte, & à garantir le Lecteur des idées fausses qu'il pourroit prendre sur les assertions de l'Auteur; & nous avons crû que ceux qui ont dans leurs Bibliothèques la pure Vérité & la Vérité telle qu'elle est, ne seroient pas fâchez d'y joindre la VERITE SANS FARD, laquelle leur paroitra sans doute porter le beau nom de VERITE avec plus de justice que ses deux Soeurs aînées, qui l'ont usurpé.

Le Traducteur espère au reste qu'on ne mettra pas sur son compte les passages de l'Auteur qu'il n'a pas expressément approuvé, ni les Anecdotes hors-d'oeuvre, qu'il n'a pû ni voulu approuver.



AVIS



A V I S
de l'Editeur.

L' Auteur des Lettres qu'on va lire est né *Virtembergeois*. Il a eu l'honneur d'être pendant assez de tems au Service de son Souverain, & a une Connoissance parfaite de tout ce qui est relatif à l'état de sa Patrie. Il obtint il y a quelque tems du Duc la permission de resigner son Emploi, & d'aller chercher fortune ailleurs. Après une absence de quelques mois, des interêts particuliers l'obligèrent de faire un voiage à *Stoutgard*. Un Erranger, avec lequel il avoit contracté une liaison d'amitié, le pria à cette occasion de vouloir bien lui écrire au vrai l'Etat présent de la Cour & du Duché. Voilà l'origine des présentes Lettres, qui me furent communiquées, parceque je suis Ami de celui qui les écrivoit,

A 3

aussi



aussi bien que de celui auquel elles furent écrites. Je fus echarmé de l'esprit d'impartialité (*) qui y règne. Cette considération, & diverses anecdotes que j'y trouvai, & dont mon Ami pouvoit être mieux informé que personne, me déterminèrent à me procurer la permission de les faire imprimer.

Je me flate qu'on leur accordera un accueil favorable. Les Troubles du *Virtemberg* ont excité l'attention du Public, & les Ecrits qui ont paru jusques ici relativement à cet objet sont peu propres à le mettre au fait du véritable état des choses. *La pure vérité*, cet Ouvrage méprisable du plus mépri-

(*) Cette *Impartialité* n'est pas par tout égale. Il y a quelques passages où l'Auteur semble tomber en contradiction. Peut-être n'a-t-il manqué que de mémoire, car nous croions qu'il n'a pas péché du côté de l'intention. Il est certain que par raport à Mr. le Comte de *Montmartin*, il n'avoit pas de bonnes informations.

prisable *Maubert*, n'est qu'un Tissu de mensonges & de calomnies. Les Etrangers n'en distingueront peut-être pas d'abord la fausseté, mais pour peu qu'on conoisse l'intérieur du *Virtemberg*, on adhérera à ce que j'en dis ici. Je souhaiterois fort par cette raison qu'un homme, au fait du véritable état du Duché, & de ses Constitutions, eût été chargé d'écrire *la Vérité telle qu'elle est*, & non un homme qui ne pouvoit traiter solidement cette matière faure d'informations suffisantes (*). Le *Solon Virtembergeois* est une pasquinade écrite d'un stile si abject, qu'on est tenté de le

A 4

pren-

(*) Ce Jugement ne sçauroit facher Mr. *Uriot*. Je crois qu'à l'égard de ce qui se passoit à la Cour, il étoit mieux instruit que bien d'autres. Peu de choses échapent à sa pénétration & à sa sagacité. Mais quant à ce qui est relatif aux Dissensions existantes entre le Duc & les Etats du Duché, pour en parler pertinnement, il faloit des lumières, & des informations impartiales, qui lui manquoient assurément.



prendre pour l'ouvrage d'un Crocheteur. L'Auteur n'a eû d'autre dessein en le composant que d'assouvir une vengeance personnelle. Le *Dessert à la Maison de Compagnie* (*), ou Jugement de quelques Amis sur le *Solon Virtembergeois*, semble avoir été écrit pour refuter le *Solon*, mais l'Auteur oublie son but, & s'enfonce dans un examen des disputes du jour, dont il n'a que peu ou point d'idée. Les hommes ont toujours la rage de sortir de leur Sphère. La *pure Vérité*, & le *Solon*, sont l'une & l'autre un Tissu de Mensonge & de Calomnie, qui mérite peu l'honneur d'être refuté. Cependant il ne seroit pas absolument inutile que quelqu'un se donnât la peine de redresser ceux, qui ont vomi ce venin. Il y a d'honnêtes gens parmi les Etrangers, qui ne sont pas toujours à portée de sçavoir le

(*) C'est une autre mauvaise brochure qui a paru en allemand sous le Titre: *Der Nach-Tisch auf dem Lande*.

le vrai des choses, & qui méritent d'être instruits. C'est en leur faveur qu'on devoit éclairer le Public (*).

Les Pièces relatives au Procès entre le Duc & ses États ont été exposées aux yeux de tout le monde. Quand celui, qui a bien voulu en être l'Éditeur,

A 5

teur,

(*) Et on le devoit aussi en faveur de la Postérité. Le Duc est bien au dessus de tout ce que peut dire ou écrire un misérable, tel que *Maubert*. Mr. de *Voltaire* a dit avec raison: LES PRINCES DE-DAIGNENT LES OUTRAGES, PARCE QU'ILS SONT AU DESSUS DES OUTRAGES. (*Suplém. au Siècle de LOUIS XIV. à Dresde, 1753. p. m. 61.*) Mais le Calomniateur n'en a pas moins mérité d'être châtié, pour la satisfaction du Citoïen vertueux, sur lequel les ordures de la Calomnie peuvent avoir réjailli, & pour empêcher la Postérité de tomber en erreur. Il est du devoir de la Justice, & de l'Interêt de tous les Peuples que le Coupable soit poursuivi, pour prévenir les effets pernicioeux du *Calumniare audacter semper aliquid haeret.*



teur, auroit observé un peu plus d'Ordre, son Ouvrage en eût eû encore plus de mérite. Mais l'Auteur de nos Lettres s'abstient d'entrer dans ce qui fait proprement l'Objèt de ces disputes. Son But n'est que d'informer son Ami de l'etat présent de sa Patrie, de même que des moeurs & de la façon de vivre de ses habitans. Il joint à cela les Caractères des Personnes les plus considérables, & y mêle de tems en tems des Anecdotes particulières. La Vérité est respectée dans tout ce qu'il avance, & c'est par là aussi bien que par l'Impartialité la plus scrupuleuse, que ces Lettres se distinguent de tous les Ecrits sur le même objèt, qui ont paru jusques ici, celui qui les a écrites ayant eû pour maxime: *Nullius addictus in verba jurare.* C'est dequoi on a eû devoir avertir le

Lecteur.

l'Editeur.

Let-



Lettre I.

*Certa quidem tantis causa est manifesta
ruinis,*

Luxuriae nimium libera facta via est.

Monſieur,

Après un voïage de dix jours me voici enfin arrivé heureusement ici depuis avant-hier. Je fus d'abord surpris de ne trouver sous la Porte de la Ville d'autre sentinelle qu'un bon vieux soldat de la Garnison bourgeoise, qui, commodément assis sur une chaise, & fumant sa pipe, nous laissa passer le plus tranquillement du monde. Je me souvenois de la vigilance avec laquelle on exigeoit il y a un couple d'années que fussent examinez tous ceux qui arrivoient, afin que personne n'entrât en ville, qu'après avoir décliné son nom & son furnom. Mon étonnement augmenta quand après avoir passé la Porte je ne vis presque personne dans les ruës. J'y avois vû régner pendant mon
se,

sejour précèdent le bruit & le tumulte, causé par une foule de monde, qu'on avoit de la peine à percer, pour aller d'un endroit à l'autre. A présent on y entendroit pour ainsi dire voler une mouche. Tout est désert, tout est mort. L'éloignement de la Cour, & de la forte Garnison, qui étoit autrefois ici, a produit cet effet. On dit à la vérité que trois Regimens de Cavalerie ont encore leurs Quartiers dans cette ville. Mais je crois que les trois Regimens ensemble ne font guères plus de cent têtes.

Pour faire plaisir à une Marchande de *Francfort*, qui avoit été ma Compagne de Voïage, je descendis l'Auberge de l' - - - noir. J'y trouvai un joli Apartement, un bon lit, & j'eus lieu de m'apercevoir qu'on y est bien servi, n'en déplaise à *Maubert*, qui parmi mille mensonges avance aussi que dans toutes les Auberges de *Stoutgard*, il n'y a pas un seul Apartement propre à y loger un Boucher de Paris (1). Comment pouvoit-il en juger, lui, qui pendant tout le sejour qu'il a fait ici, n'a jamais mis le pié

(1) Je ne puis m'empêcher de faire ici une remarque sur la fatuité de *Maubert*, qui, parce qu'il est françois, s'imagine qu'un Boucher de *Paris* vaut mieux qu'un Boucher de *Saxe* ou de *France*.

pié dans une Auberge, si ce n'est lorsque quelqu'un par charité l'y ménoit prendre un repas? Les Auberges ici ne sont pas plus mauvaises qu'autre part, & l'on y rencontre des Hôtes aussi singuliers que ceux qu'on trouve dans d'autres villes. *Stoutgard* fourniroit à *Fielding* aussi bien que *Londres* à cet égard des Caractères uniques. Mon hôte en particulier est un Original complet. Il est fort prévenu de l'étendue de ses lumières, il décide hardiment des Nouvelles politiques, & prétend toujours avoir les avis les plus surs de la première main. Malheureusement pour lui il trouve quelques fois dans son chemin des Egrillards, qui se divertissent à l'embâter de fausses nouvelles.

Les Bourgeois de *Stoutgard* sentent bien à présent le mal que leur fait l'absence du Duc. Le tems les a convaincus de ce qu'ils ne vouloient pas se persuader il y a deux ans. Leurs Maisons, qui étoient pour eux un moyen d'extorsion, vis-à-vis de ceux qui avoient besoin d'être logez, sont pour la plupart vuides aujourd'hui. On trouve à présent pour vingt florins un Logement, qui m'en a coûté autrefois cinquante, & encore ne se présente-t-il point de Locataire. Le Bourgeois n'en est pas moins obligé de payer



yer les mêmes redevances que ci-devant. Les Gens de métier n'ont pas assez d'ouvrage, & font mal payez, à cause que l'argent est rare. La Cour n'étant pas ici, aucun Etranger ne s'y arrête. Les Livraisons considérables, que les divers Regimens consommoient, ont cessé. Le Marchand, l'Aubergiste, l'Artisan, tous ressentent les suites préjudiciables pour eux de l'éloignement du Duc; tous soupirent après le retour de leur Souverain (2).

Je vous ai dit un mot de la rareté de l'argent, dont on se ressent dans cette Ville, comme dans tout le Duché. Mais, ne croiez pas, Monsieur, qu'on s'en aperçoive à la façon de vivre des habitans. Tout est misère, mais les Mœurs Virtembergeoises contredisent ces lamentations. On pousse ici le Luxe & la Prodigalité à l'excès. Il y a toujours de l'argent de reste pour les Parties de plaisir, & pour les Divertissemens. On a des Concerts publics, on donne

(2) Il est certain que si le Bourgeois de *Stoutgard* fait un Calcul du préjudice que lui a causé la disgrâce du Duc, & qu'il y joigne ce qu'il en a coûté en Contributions aux frais du Procès, il sera épouventé de la somme, & convaincu qu'en écoutant les mauvais Conseillers des Esprits inquiets, qui ont excité & entretenu la discorde, il s'est fait un mal irréparable.

ne des Bals; il y a des Assemblées, des Soupers; on porte les habits les plus magnifiques, on fait des Parties de Campagne en grande compagnie, on s'y rejouit. Et c'est ce que font non seulement des Personnes d'une Naissance & d'un rang, qui les oblige par une espèce de décence à se prêter, même quelques fois contre leur gré, à ces divertissemens somptueux, mais aussi des gens d'un Degré fort inférieur. Chacun, dans les airs qu'il se donne, va au delà de ses forces, & des bornes qui conviennent à son Etat. Le Conseiller de la Chambre des Finances le veut porter aussi haut que le Ministre, le Commis veut égaler le Financier, l'honnête Bourgeois en veut faire autant que le Chancelliste, & le plus pauvre Vignerons que le Bourgeois le plus aisé. Il est facheux que le plus souvent les Revenus ne sont pas proportionnez à toutes ces folles Dépenses. Les Baillifs, & autres Officiers Civils subalternes, soutiennent assez ce train, tant qu'ils vivent; mais s'il arrive que le Chef de la Famille vienne à fermer les yeux, la Veuve & les Enfants n'ont qu'à chercher la Porte, pour aller mandier par tout où la Providence les conduira. C'est dans ces mœurs dérèglées qu'il faut chercher la source de ces Banqueroutes de nos Bourgeois,

fi



si souvent indiquées dans les Feuilles hebdomadaires d'adresse. Quand on considère cette façon de vivre, il n'est guères possible de croire que les Lamentations des Habitans du *Virtemberg* méritent quelque attention. Le Luxe, les Plaisirs des sens, la Prodigalité, ont détruit les plus grands Empires. Les mêmes maux ne tarderont pas à détruire ma pauvre Patrie (3).

Je connois un certain Conseiller de la Chambre des Finances, qui a donné 5000 fl, pour obtenir son Emploi. Il en dépense autant annuellement. Il en va dans sa Maison comme dans celle d'un grand Ministre. Il s'en faut cependant de beaucoup, que les appointemens de sa charge n'atteignent au montant de sa dépense (4). Quelle pourra être

(3) L'Auteur ne trouvera pas mauvais, si nous n'adhérons pas ici purement & simplement à son opinion. Ce sont les vices du Gouvernement, & non le Luxe des Particuliers, qui détruisent un Etat. On pourroit citer des Patries, d'où les Plaisirs des sens, le Luxe, & les Divertissemens, sont absolument bannis, & la chère Patrie n'en est pas moins près de sa Destruction.

(4) Quand on se prête en Allemagne à la vente des Charges, il faut que nos Princes optent nécessairement entre duper ou être dupez. Le premier

tre la fin de ce ménage? C'est. que dans quelques années; ou Mr. le Conseiller des Finances sera réduit à la mendicité, ou il y aura réduit cent autres personnes, de la crédulité desquelles il aura abusé. Vous ne scauriez vous figurer, Monsieur, à quel point ces Sous-Ministres poussent la magnificence. Assemblées, Promenades, Cadeaux, tout en est, & le tout de la dernière somptuosité. On ne voit chez eux que Mêts exquis, Vins choisis, Habits riches. Il n'est pas possible qu'ils pourvoient à tout cela de leurs revenus legitimes. Ils faut donc nécessairement qu'ils friponnent le Prince & l'Etat, ou qu'ils contractent des dettes, qui conduisent leurs familles à l'Hôpital, & dont aucun

mier cas est indigne d'eux, & le second leur est manifestement préjudiciable. En suposant le sujet que l'on met en place honnête homme, la ruine de l'Employé est ordinairement la suite de l'argent qu'il a sacrifié à l'achat de son Emploi. En le suposant fripon, le Prince & les sujets en pâtissent. Car le fripon a mille ressources pour racrocher ce qu'il a financé, & dont de plus grands fripons que lui ont empoché une Partie. Il est d'un Prince sage d'éviter l'un & l'autre inconvénient, en ne se déterminant pour la Collation des Charges que par la probité & l'habileté de ceux qui y aspirent, & auxquels elles doivent être conférées GRATIS.

B

cun Créancier ne fera jamais païé. Je connois encore un Marchand qui fait bâtir un Edifice superbe sans sçavoir actuellement à quoi ce Bâtiment pourra lui servir. Cependant il y employe une somme immense. Il est vrai qu'il est à son aise. On le tient même pour un des plus gros Richards. Mais ne pourroit-il pas consacrer une partie de ses richesses à l'utilité publique, ou à soulager les besoins de quantité d'honnêtes-gens qui souffrent? Il possède une des plus belles Maisons indépendamment de celle dont nous venons de parler. Mais non; une vaine gloire, & le plaisir de laisser à la postérité un monument de sa magnificence, l'emportent chez lui sur les motifs & sur les considérations les plus louables (5) Avec cela
il

(5) Eh! Monsieur l'Auteur, permettez à ce bon Richard de passer sa fantaisie. Il est heureux qu'elle le détermine à bâtir. Un homme, qui emploie en bâtimens le superflu de ses Richesses, est toujours un sujet utile, parce qu'il contribue à la Circulation de l'argent, & qu'il fournit l'Entretien de plusieurs familles. Tôt ou tard l'Edifice pourra revenir au Public, & être employé aux usages louables que vous proposez. Pour le bien réel que le Richard procure en attendant, on peut bien avoir quelque indulgence pour son goût, & lui pardonner un grain de folie.

il pourroit & devoit penser que *nemo ante obitum beatus dicendus est.*

L'Orgueilleux extravagant des bons Virtembergeois va jusques à courir après des Titres, qui ne leur raportent pas le moindre avantage réel. L'Ecrivain ne veut plus être appelé Ecrivain (6), il prétend être qualifié de Secrétaire. Pour acheter ce Titre il sacrifie 200 fl, qui lui restent de son petit Patrimoine, ou il les emprunte. Le voilà décoré de sa chimère, sans avoir amélioré ses revenus d'un sol, car il n'y a point d'a-pointement attaché à son Titre. Permis à lui à présent de souffrir la faim & la soif, il lui suffit d'avoir un rang. Conseillers de la Chambre, Conseillers d'Expedition, Conseillers de la Cour, Conseillers Auliques de la Chambre, tout fourmille ici de Conseillers, les rues en sont pavées. Tous ont païé fort cher le rang, que leur titre leur donne. Plusieurs d'entre eux déplorent leur folie, lorsqu'il n'est plus tems. Cette Manie opère sur le Sexe. Il lui faut à tout bout de champ quelque nouvel accoutrement de prix. La femme se croiroit déshonorée, si elle manquoit une seule assemblée. L'Education des Enfans se néglige. Le ménage

B 2

va

(6) On entend par Ecrivain, en allemand *Scriverent*, le Clerc d'un Bureau, tel qu'il soit.



va comme il peut. Seroit-il raisonnable d'exiger que la femme s'occupe d'objets si peu dignes de son attention? Aussi n'a-t-elle garde. Attentive à maintenir les Prerogatives de son Rang, elle se produit dans les Assemblées du grand Monde. Un des grands maux qui résulte de tout cela, c'est que les Enfans sont gâtés dès-leurs plus tendres années. A peine sont ils hors du berceau qu'on leur inspire l'Orgueil, & le Goût pour la Magnificence. Toute l'Instruction qu'on leur donne se borne à l'Art de se bien habiller, & de faire des Complimens convenables. Quand des Enfans de six à sept ans se rendent réciproquement visite, ils doivent se faire annoncer les uns chez les autres en cérémonie dans toutes les règles. Ne riez point, Monsieur. Je vous dis la vérité sans aucune broderie (7).

Cet-

(7) Cette longue énumération des différentes sortes de fous, qui courent après les Titres, ne tombe pas sur le *Virtemberg* seul. C'est une Manie générale. Il n'y a point d'Etat en Allemagne, qui ne fournisse à cet égard plusieurs Anecdotes plaisantes. *Que prétendez-vous faire de vos trois fils?* Cette Question, fut faite un jour à un riche Banquier très-sensé, par une Personne respectable. *Je laisserai*, répondit le Banquier, *mon Comptoir à mon aîné, qui est un gar-*

Cette Peinture fidèle de la façon de vivre de nos Virtembergeois me conduit à celle de leurs mœurs. La Justice, la Vérité, la Chasteté, sont parmi eux hors de mode. La Dissolution, l'Effronterie, l'Injustice, la Fraude, & la Fauçeté, règnent à la place de ces Vertus. Un homme qui a force d'argent a escaladé un emploi, cherche à rattraper sa finance comme il peut. Comment accorder ce but avec une exacte administration de la Justice? Un autre s'est ruiné en donnant dans le Luxe & dans la prodigalité: il ne lui reste pour ressource que la Tromperie & le Mensonge. A l'aide de cette exécration Batterie, il emprunte où il peut sans avoir la moindre idée de rembourser jamais ce qu'on lui confie. C'est encore pis chez le sexe. Une Fille ou une Femme accoutumée à la Magnificence & à la Prodigalité, & qui se voit dans l'impossibilité de soutenir ce train a des moyens faciles de réparer par ses charmes les brèches de sa bourse. Ses Attraits se trouveront à vendre, dès qu'un Acheteur se présentera. L'Irrégion a

B 3

pouf-

garçon éclairé, sage, & intelligent. Pour les deux autres, j'en désespère, & comme ils n'ont jamais rien voulu apprendre, je ferai emobler l'un, & j'achèterai pour l'autre un Titre de Conseiller Prié.

pouffé ici d'aussi profondes racines qu'autrepart; elle prend quelques fois le masque de l'Hipoerisie, & n'en est alors que plus dangereuse (8). Avec tous ces Dérèglemens le Commerce est fort gêné. Il n'y a ni amitié ni candeur dans ies Societez. Tout est forcé, tout est compassé sur une certaine étiquette. Il y a de cerraains Complimens d'usage, que l'on est nécessairement obligé d'entremêler à tout ce qu'on dit. Si l'on y manque on passe pour un homme qui ne sçait pas vivre. Ainsi le principal Caractère distinctif du Beau-Monde à Stoutgard est une affectation continuelle. Tout y est guindé, tout y va par mesure & par compas. Leur Commerce sent le Théâtre, & heurte de front toutes les règles de la Raïson. Leurs Habits sont somptueux, mais sans Goût, & conviendroient tout au plus sur le Théâtre à quelque Héros de Comédie. L'Introduction

(8) Ce Portrait paroît exagéré, & toute exagération rend un Ecrivain suspect de passion ou de partialité. Mais quand la Peinture seroit exactement vraie, elle seroit aplicable à bien d'autres Païs, & non aux seuls Virtembergeois. La Corruption est aujourd'hui générale. Mais il y a par tout des exceptions, & par conséquent aussi dans le Duché de *Virtemberg*, où l'on trouveroit peut-être, en examinant les choses de près, plus de gens de mérite qu'autrepart.

tion de ce mauvais goût doit être vraisemblablement imputé au grand nombre de Chanteurs, de Danseurs, & de Comédiens, qui fourmillent ici. L'on peut, comme vous voyez Monsieur, appliquer à mon infortunée Patrie le mot d'HORACE :

Aetas parentum, pejor avis, tulit

Nos nequiores, mox daturos

Progeniem vitiosorem.

HOR. L. III. Od. 6.

Il est hors de doute qu'on trouve encore dans le Duché de *Virtemberg* d'honnêtes gens, amis de la Vertu, qui soupirent tout bas de cet état de Perdition. Mon Cœur compatissant gémit de même, en prévoyant la ruine inévitable, dans laquelle mes pauvres Compatriotes éblouis s'abîment. Mais qui est assez fort pour arrêter le torrent? J'éloigne cette affligeante idée, & vais vous raconter une aventure arrivée ici depuis peu.

Geronte, Vieillard fort riche, avoit recueilli chez lui sa Sœur, qui étoit une pauvre Veuve, avec sa Fille unique. *Geronte* fit élever cette Nièce sous ses yeux. La petite personne scût s'insinuer si bien dans

B 4

l'es-



l'esprit de son Oncle, & gagner sa bienveillance, que le bon Vieux fit un Testament, dans lequel il fit, inserer un Legs de dix mille florins pour la chère Nièce. *Lucile*, c'est le nom de la Belle, atteignit cependant l'age de dix-huit ans, & avoit déjà senti long-tems auparavant ce besoin naturel, commun à toutes les Créatures, d'aimer & d'être aimées. Elle crût avoir remarqué que *Geronte* ne pensoit pas à lui donner un Mari. Peut-être avoit-il formé le dessein de la garder jusqu'à sa mort. Quoiqu'il en soit, il se trouva malheureusement à Stoutgard dans cette Conjoncture une Personne de grande distinction, dont le Valet de chambre étoit très-bel homme. *Lucile* fit la Connoissance de cet Adonis, & dans très-peu de tems ils s'aimèrent à la fureur. Le Valet de Chambre informa de la chose son Maître, qui lui promit de l'assister, en recompense de ses fidèles services. L'affaire resta quelque tems sur ce pié, jusqu'à ce que *Géronte* en eût vent, & défendit à *Lucile* tout commerce avec le bien aimé Valet de chambre. Mais le moïen de garder une fille amoureuse? Elle continua son tendre Commerce. L'Oncle l'aprit & l'enferma. *Molière* lui eût dit :

Les

Les Verroux & les Grilles

Ne font pas la vertu des femmes ni des Filles.

Ecole des Maris.

L'Amour est inventif. Nos amans trouvèrent une Porte qui avoit une fente, & cette fente leur servit à établir entre eux une petite Correspondance, dont le Resultat fut que *Lucile* consentit à être enlevée. Dès-ce moment elle s'attacha à faire prendre à l'Oncle le change sur ses véritables sentimens, & y réussit si bien qu'elle en obtint la liberté de sortir. Une Chaise fut commandée dans le même moment, & l'on convint d'un Rendez-vous, où elle trouva la Voiture & son Amant, qui sans perdre un moment la conduisit à une Terre appartenante à son Maître, où il fit benir son mariage tout de suite. Il paroît que *Lucile* étoit une fille de résolution. Car un de ses Parens s'étant hâté de la suivre il la trouva qu'elle sortoit justement du lit, immédiatement après la Consommation du mariage. Que faites Vous ici Mademoiselle ma Cousine, lui dit le Parent en l'abordant. Retranchez le terme de Demoiselle, repondit la Cousine, mon Mari, que vous voiez là-present, vient de me damer. N'étoit-ce pas répondre avec fermeté? Cependant la Mère fut inconsolable;



le vieux Oncle déchira son Testament, & jura que *Lucile* n'auroit jamais un Sou de son Bien. *Lucile* se moqua de leur colère, & se consola dans les bras de son Epoux.

J'entens sonner minuit, & par cette raison je vous prie de permettre que je finisse ici ma Lettre, après vous avoir assuré que je ne cesserai jamais d'être,

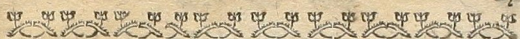
Monseigneur, &c.

Stoutgard,

ce 1. de Mai, 1766.



LET-



Lettre II.

*Mille hominum Species, & rerum discolor
usus;*

Velle suam cuique est, nec voto vivitur uno.

PERS. Sat. V.

Monfieur,

Je m'amufai hier au foir encore jusques à deux heures après-minuit, & je me couchai alors dans l'intention de dormir aujourd'hui la grassè matinée. Mon espérance a été malheureusement trompée par mon hôte que j'ai entendu dés-les cinq heures du matin tempêter, & faire un bruit si horrible, qu'il ne m'a plus été possible de prendre un moment de repos. J'ai questionné le valet de l'Auberge sur les raisons que pouvoit avoir eû son Maître d'entrer dans une si véhemente colère. Oh, ce n'est qu'une bagatelle, m'a répondu ce garçon, à laquelle nous sommes accoutumez. C'est que nôtre Maîtresse a porté elle même à un Officier, qui est sur le point de partir, le Thé dans son appartement. Mou Maître, jaloux comme un

un Florentin, s'est fourré dans la tête que sa femme a eù pour être si serviable des raisons peu compatibles avec la fidélité conjugale, & c'est là la cause de tout ce Tintamarre. Le pis pour nous est, que quand nôtre Maître a des imaginations cornues un jour, & du bruit par conséquent avec sa femme, le lendemain l'Orage tombe sans faute sur les domestiques, qu'il roste tous sans distinction, à moins qu'ils n'évitent de se trouver dans son chemin. Vôtre Maître est un fou, repliquai-je au valet. Permis à lui d'aïoir du bruit avec sa femme, mais le repos des autres n'en doit pas pâtir. Cependant me trouvant une fois levé, j'ai crû ne pouvoir m'occuper plus agréablement qu'en vous écrivant (*). C'est donc aux inquiétudes jalouses de mon Aubergiste que vous serez redevable de recevoir deux de mes Lettres à la fois. Voici des Particularitez qui m'ont paru n'être pas indignes de vôtre attention.

Le

(9) Mr. l'Auteur pouvoit entrer d'abord en matière, & faire grace au Lecteur des *Historiettes de l'Aubergiste jaloux*, & de *Lucile enlevée*, très peu intéressantes pour des Personnes, qui ne souhaitent d'être instruites que de l'état du Duché de *Virtemberg*.

Le premier-Ministre calomnié par *Maubert* d'une manière aussi impardonnable que pleine d'indignité. & assez mal défendu (10) par l'Auteur de la *Verité telle qu'elle est*, vient de recevoir son Congé, conçu dans les termes les plus gracieux (11), portant assû-

(10) C'étoit d'abord faire trop d'honneur à *Maubert* que de s'abaisser à le refuter d'une manière si étenduë. Du reste l'Apologie est écrite avec beaucoup de feu, & il est aisé de juger que l'Apologiste est bien au dessus du Calomniateur sans comparaison. Mais un peu moins d'injures à un homme déjà couvert d'ignominie, & moins de proximité dans les justes eloges, que personne ne refuse au Comte de *Montmartin*, auroient fait le même effet. Sur tout je crois que Mr. *Uriot* auroit pû se dispenser de cette longue Histoire généalogique, très-superfluë relativement au nom de *MONTMARTIN*, reconnu pour illustre par tous ceux qui ne sont pas novices dans l'Histoire de la France, & très-déplacée vjs-à-vis d'un trait calomnieux d'un *Maubert*. Quelqu'autre aussi mal informé que *Maubert* pourroit, être induit par là à penser que le Comte de M. a été fort empressé de publier une Généalogie, ou que la Production des Rescripts & Décrets adressez par divers Princes au Comte, & qui sont pleins de témoignages glorieux pour lui, étoit nécessaire pour détruire les accusations d'un homme aussi méprisable, que l'est l'Auteur de la *pure vérité*, quoique cela soit ridicule à penser.

(11) Ce Decrèt seul vaut cent Apologies. Personne ne pouvoit mieux juger du vrai mérite du Comte de

assurance d'une Pension annuelle considérable pour le reste de ses jours. Comme il est très-fort haï du Peuple (12), il a, ce me semble, agi très-prudemment de donner sa démission à tems, avant que quelque accident imprévu l'obligeât à le faire malgré lui (13). Peut-être l'exemple du Colonel

R *

de M. que le Duc, parceque personne ne pouvoit être convaincu plus démonstrativement que ce Prince de tout ce que le Comte a fait pendant son Ministère pour la gloire de son Maître, & pour le Bien du Duché. Car aparemment S. A. S. n'a pas prétendu recompenser ce Ministre du mal prétendu qu'il auroit fait à ses sujets.

(12) La haine du Peuple ne prouve pas plus que son amour. L'une & l'autre sont souvent aveugles, & l'on peut prouver par mille faits tirez de l'Histoire, que le Peuple haït quelques fois ceux qui lui font du bien, tandis qu'il comble d'éloges ceux qui l'oppriment véritablement. *Practica est multiplex.*

(13) Cette reflexion est d'autant plus déplacée que le Comte de M. (qui avant de se prêter aux vives instances du Duc, n'avoit pas besoin, pour vivre avec une décence convenable à son nom & aux Emplois distinguez dont il avoit été revêtu, d'entrer dans quel service que ce fut) ne s'étoit engagé dans le Ministère du *Virtemberg* que pour deux ans, & que s'il y en est resté Six au delà, il n'en faut attribuer la cause qu'à son Devoûment pour un Prince, qui par ses grandes Qualitez mérite qu'on s'attache à lui. Mais en-
fin

R * * * * l'a-t-il déterminé (14). *Felix, quem faciunt aliena pericula cautum.* Le Peuple poussé à cette occasion des cris de joie, & s'imagine de voir renaître à présent l'âge d'or. Ces bonnes gens devoient se souvenir du Renard de la Fable, qui prioit qu'on laissât tranquiles les mouches qui s'étoient posées sur sa blessure, & qui s'y étoient rassasiées (15), dans la crainte qu'après que

fin voyant que son nom fournissoit un Prétex-
te odieux aux Malintentionnez de fomenter les dis-
sensions, & convaincu peut-être qu'il est bon
de mettre un intervalle entre le tumulte des af-
faires & la Mort, il a pris le Parti de la Retraite.
Ce sont là ses raisons sans doute, & non les motifs
ridicules, que nôtre Auteur, qui très-fû-
rement ne le conoit pas, lui prête.

(14) Rien n'est plus risible que ce raport qu'on
imagine entre le Comte de M. & le Colonel R.
Il ne prouve que ce que je viens de dtre, à sça-
voir que l'Auteur ne conoit absolument que le
nom du Comte de M. & nullement sa façon de
penser.

(15) Non seulement cette expression est aussi basse,
que l'idée qu'elle renferme, mais outre cela elle
est calomnieuse. J'écris la *Vérité sans fard*, &
sans fard je puis dire, comme le sçachant de
science très-certaine. qu'il est arrivé souvent au
Comte de M. de sacrifier son bieu à la gloire
de ses Maîtres, ou au bien des affaires qu'il
géroit; mais jamais il n'a mérité d'être comparé
à ces Mouches parvenues, qui se rassasient du
sang des Sujets.

que celles-cy seroient chassées, il n'en vint d'autres qui seroient encore affamées. Ce fut de tout tems le destin des Premiers-Ministres d'être regardez comme les Auteurs de tout ce qui arrive pendant leur administration. En conséquence de cette reflexion vraie; c'est à dire conforme à l'opinion juste ou erronée du Peuple, les Mécontents du Virtemberg imputent au Comte de M. tout ce qui n'a pas leur aprobation. Mais quand le Maître commande d'un côté, & que de l'autre les Etats refusent d'obeir, que peut faire le Premier-Ministre dans cette conjoncture? Je ne m'émanciperai point à porter un jugement sur l'administration du Comte. Il n'y a que ceux qui ont séance au Cabinet, qui puissent être au fait des ressorts secrets, qui dirigent tous les mouvemens de la Machine. Un Projèt peut avoir été très-fagement concerté, le but peut en avoir été excellent, & cependant l'évènement n'être pas heureux; Or ce n'est pas toujours par l'évènement sans doute qu'on doit juger des choses.

Je ne faurois vous faire connoître le Caractère du Comte d'une manière plus juste & plus concise qu'en vous disant que c'est un Courtisan accompli. Il se seroit sans doute acquitté à merveille de l'Emploi de
Grand-

Grand-Chambellan, mais il n'a ni les lumières, ni le feu convenables pour remplir le Poste de Premier-Ministre (10). Il a assez de talent pour faire réussir une affaire, en employant la ruse, des ménées sourdes & secrètes, la corruption & la flaterie (17), mais dés-qu'il trouve de la resistance, & qu'il faut traiter publiquement, il perd courage. Sa tête est fertile en expédiens, mais ces expédiens ne soutiennent pas un examen un peu rigoureux. Ses Projets relatifs aux Salines, à la fabrique du Tabac, aux Monoies, & aux Loteries, ne lui auroient vraisemblablement procuré aucune recompense à P* * * * * Il est Flateur, comme tous les Courtisans. Libéral
en

(16) Rien ne prouve mieux, que cette assertion, que le Comte de M. est absolument inconu à l'Auteur. On pourroit aisément le convaincre par des faits constatez & connus de tout l'Empire, qu'il ne sçait ce qu'il dit, si c'étoit ici le lieu de démontrer que le Comte ne manque ni des lumières ni du feu qui conviennent à un Ministre.

(17) Quand un Ministre fait réussir les affaires qu'il manie, on ignore souvent les moïens qu'il a employez; mais il est malicieux de lui en imputer de faux. Ceci, & tout ce qui suit n'est qu'un Verbiage, où le pauvre Auteur marche à tâtons, comme il arrive à tous ceux qui se hazardent à parler de ce qu'ils ignorent.

C

en paroles, mais jamais en effet (18). Ceux qui se fieroient à ses Promesses se trouveroient fort trompez. Il a accumulé de grandes richesses, qu'il a eû la précaution de placer sûrement sur des Fonds étrangers (19). Il a une Fille unique qui fera un des plus riches Partis de l'Allemagne (20). Il a recueilli une petite Françoisë amoureuse, qui ne lui cause pas une grande Dépense. Il la laissa ici pendant le dernier voyage qu'il fit à Vienne par ordre du Duc, Par son Commandement elle fut obligée de vivre dans une grande retraite pendant son absence. Il ne lui étoit point permis de sortir du tout. On lui portoit son Manger du Cabaret, où il avoit laissé ses ordres. Elle n'avoit que trois Plats pour son Diner, & deux pour son

Sou-

(18) Cent exemples, qu'il n'est pas convenable de dévoiler, mais qui n'en sont pas moins réels dans le fait, peuvent convaincre dans ce point l'Auteur de mensonge. Car enfin la *Vérité sans fard* se lasse de ménager les termes, vis-à-vis de calomnies manifestes.

(19) Je l'ignore. mais il l'auroit pû faire sans que le *Virtemberg* y fut intéressé. Je sçais ce point.

(20) Je n'en fais rien. Mais la conoissant personnellement, je dirai que si elle n'est pas *le Parti le plus riche de l'Allemagne*, elle est du moins la Personne la plus propre à rendre un Epoux heureux par les qualitez de son coeur & de son esprit.

Souper. Comme il n'aime pas à déboursfer, il est peu surprenant qu'il ne donnât rien à ces Aventuriers Rodeurs, qui écument les Cours. S'il avoit accordé une petite gratification à *Maubert*, ce Capucin défroqué n'auroit pas manqué de l'élever jusques aux cieux. Je ne puis pas parler de son Sçavoir, mais je ne crois pas qu'il ait fait des progrès fort solides dans ce champ-là (21). Une ou deux Lettres bien écrites à Voltaire, & qu'un Secrétaire peut même avoir composées (22), ne prouvent rien. Il est ridicule à *Maubert* de l'appeller un *Comte de Papier*, & tout aussi ridicule à *Uriot* de faire la recherche & le dénombrement des Ayeux du Comte. Le premier décèle qu'il ne sçait point ce que c'est qu'un Comte du St. Empire Romain en Allemagne, & l'autre prouve simplement qu'il n'y a point de Comte parmi les Ayeux qu'il a alleguez (23). Tel est le Premier-Ministre

C 2 que

(21) C'est encore une assertion par laquelle l'Auteur décèle qu'il ne conoit pas le Comte.

(22) Cette parenthèse est encore une malice. Le Public verra dans peu plusieurs Lettres du Comte, qui prouveront Papier sur table, qu'il n'a pas besoin de Secrétaire pour bien écrire.

(23) Quand le Comte de M. n'auroit pas été élevé à la dignité de Comte, son nom n'en seroit pas moins illustre, & nous ne croyons rien dire d'e-



que le *Virtemberg* a eû jusques ici. Peut-être vous fournirai-je une autre fois encore quelques Anecdotes particulières qui le concernent.

Hier mes affaires me mirent dans le cas d'aller rendre mes devoirs au Baron de P*** Ce Ministre crie & tempête, tout comme il faisoit il y a vint ans, dans le tems que vous l'avez connu. Y va-t-on l'avant-midi, on trouve sa Porte assiégée par mille Créanciers. L'on n'ignore pas qu'il a dequoi les payer, mais il ne veut pas. Il trouve du plaisir à se chamailler avec eux, & quelques fois
selon

d'oposé au Respect dû à cette Dignité, quand nous avançons qu'il y a bien des Comtes d'Empire dont le nom est moins connu dans l'histoire que celui de MONTMARTIN. Mais de plus il est faux qu'il n'y ait point de Comte dans l'Histoire de la *Maison de MONTMARTIN*. Pour reléver cette bevue, il suffit de citer le COMTE DE MONTMARTIN, qui fut nommé en 1644. pour commander l'Artillerie de France en Champagne, sous les ordres du grand Condé, alors encore Duc d'Enguien. Le Comte de Montmartin, frère du Bâilleur de celui dont il s'agit ici, étoit homme de mérite, de qualité, & cousin germain de la Maréchale de MEILLERAYE. C'est en ces propres termes qu'en parle le Marquis de Chouppes, Lieutenant-Général des Armées de France, contemporain, qui servoit dans la même Armée. Voy. *Mémoires du MARQUIS DE CHOUPPES*, Edit. de Paris, 1753. p. 122.

selon l'occurrence à jeter l'un ou l'autre de
 l'Escalier en bas. Il a vécû longtems fort
 tranquillement, mais à présent il recommence
 à faire beaucoup de tapage. C'est comme
 s'il étoit redevenu jeune. Il y a tous les
 jours chez lui Festin & Bal. On y entend
 la Musique depuis le matin jusques au soir.
 Il s'est fait faire des équipages neufs, &
 pour faire montre de la vigueur qui lui reste
 encore, il se promène tous les jours à cheval.
 Sçavez-vous la raison de tout cela? c'est
 que Mr- le Baron de P* * * a en tête de
 se remarier. On dit que lorsqu'il en de-
 manda la permission au Duc, ce Prince lui
 repondit qu'il y consentoit, à condition que
 son choix tombât sur une Personne qui con-
 vint à un Premier-Ministre. Peut-être que
 cette espérance de remplir ce Poste con-
 tribuë aussi au rajeunissement de Mr. de
 P* * * & à ce retour de vivacité. La Per-
 sonne, sur laquelle il a jetté les yeux pour
 en faire son Epouse, n'a, à ce que l'on
 prétend, que vingt-trois ans. Il y a par
 conséquent une grande disproportion d'age.
 Et quand il auroit la meilleure femme du
 monde, il n'est plus dans le cas d'en jouir
 long-tems. Combien n'a-t-on pas d'exem-
 ples de Vieillards, dont la compagnie d'une
 jeune femme a abrégé les jours? Au reste



on mange & on boit bien chez Mr. de P * * *, & chacun à son exemple y vit comme il lui plait. C'est un Vieillard qui ne s'inquiète de rien.

Le Conseiller Privé Baron de G * * * est toujours le même homme poli, aimable, complaisant, tel que vous l'avez connu autrefois. Vous n'ignorez pas qu'il est aussi sçavant; c'est de lui qu'on peut dire à bien juste titre:

Didicisse fideliter artes

Emollit mores nec sinit esse ferus. Ovid.

On peut faire fonds sur ce qu'il promet, mais il ne promet pas à la légère. Rien n'est plus opposé à son caractère que l'adulation, & c'est par cette raison qu'il évite autant qu'il peut de se trouver à la Cour. Nonobstant les Troubles du jour, il a sçu se conduire avec tant de prudence, qu'il s'est maintenu en considération auprès des deux Partis: son Commerce n'a rien de gêné, rien de cet orgueil de naissance, qui ridiculise tant de Nobles, quoiqu'il soit d'une Maison des plus distinguées. Il vit chez lui en Philosophe. Sans femme, sans enfans, il vouë ses heures de loisir ou à l'étude, ou à converser avec ses amis, qui sont toujours
bien-

bienvenus chez lui, quel que soit leur état. Suffit, qu'il les ait une fois choisi pour Amis. C'est dequoi Mr. *Huber*, ci-devant Conseiller de la Regence & Grand-Baillif de *Tubingue* fournit une preuve. Cet homme eût le malheur pendant les derniers troubles de tomber en disgrâce, & d'être dépouillé de ses Emplois. Il étoit Ami du Baron de G* * * & il méritoit de l'être. Par cette raison la Maison de ce Seigneur, sa Table, sa Bourse sont toujours encore ouvertes pour lui comme auparavant. Son sort est plus heureux que malheureux, puis qu'il peut se vanter d'avoir conservé l'Amitié d'un Homme aussi digne d'être admiré, & qui ne dissimule point les sentimens qu'il a pour le Disgracié, sans se mettre en peine du qu'en dira-t-on. Ce sont de tels Ministres qu'on devroit s'aquerir au poids de l'Or. Mais leur nombre est bien petit.

Je ne vous dirai rien de particulier de R* * *, ci-devant Colonel & Conseiller Privé de guerre, si ce n'est que sa prison a été un peu alégée, & qu'on lui a accordé la permission d'écrire à ses Parens, à condition pourtant que ses Lettres seront toujours vûës avant d'être envoyées. Cet homme, dont la fortune a fait son jouët,



est un exemple vivant de l'instabilité des choses d'ici-bas. Il rapelle le Proverbe;

Tolluntur in altum

Vt lapsu grauiori ruant.

Le *Solou Virtembergeois* vomit contre cet Infortuné les calomnies les plus atroces, & comme R * * * par sa conduite s'est attiré l'inimitié de presque tout le monde, il ne s'est point trouvé de défenseur, qui parlât pour lui. Il est certain cependant qu'on l'a trop chargé. Il y a moins de mal qu'on n'en a dit contre lui. Je connois R * * * aussi bien que qui que ce soit, & même dés-sa jeunesse. Il a le cœur bon, beaucoup de lumières, la conception prompte & facile, & une franchise, qui alloit quelques fois jusques à l'imprudence. Il ne sçavoit ni flater, ni dissimuler. C'est avec ces qualitez qu'il vint à la Cour. Quelles Qualitez pour entrer dans cette glissante carrière! Comme il avoit un talent particulier pour l'exécution des Volontez de son Maître, le Duc l'honora de sa faveur, & l'éleva d'un degré à l'autre, avec tant de rapidité, que cela même auroit dû être à R * * * une raison de se désier de sa fortune. C'est ce qu'il ne fit pas. Le brillant des honneurs qu'il obtint l'éblouît. Son ar-

ra

rogance & son orgueil devinrent insupportables. Ces vices, joints à la franchise, qui lui est naturelle, firent qu'il ne ménagea personne. Dés-qu'on le mettoit en colère, ce qui arrivoit facilement à un homme d'un tempérament ardent, tel que le sien, il traitoit tout le monde sans distinction avec la dernière dureté. Très-souvent, quand il avoit eû le tems de la reflexion, & que sa colère étoit apaisée, il a cherché à réparer ses brusqueries par un traitement plus doux, & même par des Présens. Cependant ces Procèdes lui firent un nombre d'ennemis, qui sçurent cacher leur haine, mais qui en secret n'en travaillèrent qu'avec plus d'ardeur à sa perte. Il pouffoit les choses vis-à-vis des Officiers jusques à l'indécence, & croyoit qu'en vertu de la subordination il pouvoit leur dire tout ce qui lui venoit à la bouche. Quelques fois, une heure après ses vivacitez, il s'en repentoit, & tachoit de les réparer par toutes les honnêtetez imaginables. Mais bien des gens ne se contentoient pas de cela, quoique quelques uns, qui le connoissoient le mieux, ne fissent que rire de ses écarts. Enfin quand sa chute arriva, personne ne le plaignit, ni ne lui témoigna la moindre compassion, & il n'auroit probablement plus été question de lui,

si les Etats, jaloux des Privilèges qui leur compètent par la Convention de *Tubingue*, n'avoient crû devoir intervenir à son affaire. Ce fut un malheur pour R * * * d'être revêtu d'emplois pour lesquels il n'étoit pas fait: car il n'étoit ni Soldat ni Courtisan. La véritable cause de sa disgrâce est demeurée un mystère, quoiqu'on ait eu lieu de conjecturer qu'elle provenoit d'un certain Commerce de Lettres, découvert par le Premier - Ministre, qui ne lui vouloit pas du bien, parce qu'il le regardoit comme son Rival dans la faveur (24).

Les trois Ministres des Rois d'Angleterre, de Danemarck, & de Prusse, qui se trouvent ici n'y ont que peu d'agrément. L'Objet de leur Mission n'est pas flateur pour la Cour, où ils ne vont que quand ils ne peuvent s'en dispenser, & les Partisans de la Cour de leur côté craignent de se rendre suspects en les voyant chez eux. Le Comte de *Schulembourg*, Ministre de S. M. Prussienne

(24) Vous vous trompez encore ici, Mr. l'Auteur, ou vous voulez tromper les autres. Le Comte de M. étoit premier Ministre, & le Colonel de R * * * n'étoit que l'Executeur subalterne des ordres particuliers, qu'il plaisoit au Duc de lui donner. Ainsi il ne pouvoit exister aucune rivalité entre eux.

ne est déjà connu par ses négociations, toujours couronnées par d'heureux succès. C'est le plus aimable Seigneur du monde. Une figure majestueuse, un grand fonds de Science, une longue Expérience, une certaine décence, qui accompagne ses paroles & ses actions, tout se réunit en lui pour fixer la vénération des hommes. Monfr. d'*Eyb*, Ministre de S. M. Danoise possède les mêmes qualitez excellentes. Quoiqu'un peu petit de sa personne, & que l'age commence à tempérer sa vivacité, cependant ses yeux & toute sa phisionomie annoncent sa prudence & sa pénétration. Il est avec cela scrupuleux Observateur des devoirs de la Religion; quel éloge pour un homme du grand monde? Monsieur de *Mosheim*, Ministre de S. M. Britannique rassemble en lui toutes les vertus qui forment le grand Homme d'Etat. Outre cela sa vivacité, tempérée par la Sagesse, lui assure les hommages & le dévouement de tous ceux qui ont le bonheur de l'aprocher.

W * * * Directeur de la Chambre Ecclésiastique, a succédé en quelque façon au Colonel R * * * Outre les fonctions ordinaires de l'Emploi qu'il possède en titre d'office, il a le Département de la Vente des Charges, & la Caisse des deniers; qui proviennent

nent de là. Il est aussi parfaitement haï dans tout le Pais que ne le fut jamais R * * *, & le Poste qu'il remplit est assurément dangereux. Il est encore un de ces Jeux de la Fortune qu'on voit de tems en tems parmi les hommes. Issu d'une Famille obscure, il commença par s'attacher à acquérir les connoissances nécessaires à un bon Clerc dans le bureau de quelque Baillif. Il ne fit que la moitié de cet apprentissage, & de là il devint Soldat. Dans l'Etat militaire il eut le bonheur de parvenir au grade de Lieutenant & d'Ajudant, mais aiant trouvé l'occasion de faire un mariage avantageux, il demanda son congé & devint Administrateur à *Gulsten*; dans peu il monta d'un degré, & fut fait Administrateur des Revenus du Cloître de *Kirchheim* sous *Teck*. C'est là qu'il eût l'occasion de se faire connoître à la Cour par toutes sortes de Projets. Lorsque le Duc revint de son dernier voiage d'*Italie*, W * * * lui alla au devant jusques à la frontière, lui fit la Bien-venue, & lui demanda un Emploi de Conseiller d'Expédition de la Chambre Ecclésiastique, devenu vaquant. Il devint ensuite Vice-Directeur, & enfin Directeur de ce Collège. Il ne se souvient plus de son origine. Son arrogance est inexprimable; sa fa-
 çon

çon de vivre aussi somptueuse que celle d'un Prince. Il ne sçauroit manquer d'argent, parce que dans tout le Duché personne n'obtient d'Emploi civil qu'après lui avoir présenté son offrande. Son emploi n'en est pas moins scabreux. Il compte sur la faveur du Duc, mais il ne devoit pas oublier que d'autres, qui la possédoient dans le même degré, n'ont pas laissé de tomber subitement, lorsqu'ils s'y attendoient le moins.

Puisque je suis tombé sur la matière de la vente des Emplois, il faut que je vous raconte encore deux Anecdotes qui s'y rapportent. Un certain Personnage, nommé K * * *, qui avoit été fait Grand - Baillif, commît tant de fautes dans son Administration, qu'on se vît forcé de lui ôter son Emploi, & la raison, qui en fut alleguée en termes exprès, étoit son incapacité. Il vécut ensuite un couple d'années dans la retraite; mais ne se contentant pas d'avoir de quoi vivre à son aise, il se mit en tête d'avoir aussi un rang considérable. L'Emploi de Directeur de la Chambre Ecclésiastique étant venu à vaquer, il resolut d'en offrir quatre mille florins, s'il pouvoit l'obtenir à ce prix. Sa Proposition fut acceptée, l'argent compté, & il crût être réellement cet homme considéré qu'il avoit voulu devenir

pour

pour son argent. Quand le Duc eût annoncé sa Résolution à cet égard, la Chambre Ecclésiastique refusa d'accepter pour Directeur un homme, auquel on avoit ôté l'Emploi de Grand-Baillif pour cause d'incapacité. Le Duc sentit la justice de cette représentation, on assura Mr. K * * * qu'on le placeroit de quelque autre façon, mais on garda son argent à bon compte. On m'a assuré que ne pouvant en obtenir la restitution, il s'étoit adressé au Conseil Aulique de l'Empire, & qu'après y avoir présenté sa plainte, on lui avoit enfin rendu sa finance. Quand on a de quoi vivre tranquillement comme ce K * * *, il faut être bien fou d'aller chercher du tracas de dessein prémédité, & de vouloir s'ingérer dans des choses qu'on n'entend pas, & dont on se conoît incapable. K * * * pour peine bien méritée de son extravagance auroit dû ne revoir jamais ses quatre mille florins.

Un autre exemple de folie. Tous les Emplois se vendant pour de l'argent, le fils d'un Tailleur destiné à exercer le métier de son Père, mais qui étoit riche, prit fantaisie de quitter l'éguille, & de se procurer pour ses Ducats le rang de Conseiller de Cour. Les autres Conseillers du même titre firent là-dessus de grandes Représentations au Duc, qui

qui apointa ainsi la Requête du Tailleur ambitieux: *Le Tailleur doit rester à son équilibre, & s'il ne veut pas travailler il peut du superflu de son argent payer des gens, qui travailleront pour lui.* Cette résolution a jetté sur le Conseiller de Cour prétendu un Ridicule, dont il ne peut se relever (25).

Je

(25) C'est la mode qui décide, & selon la Mode d'aujourd'hui, il est permis aux Conseillers de toute Catégorie d'être des Ignorans. Ainsi on auroit bien pû consentir que le Tailleur passât sa fantaisie pour son argent. Au bout du compte il n'eût été que titulaire & les Titulaires ne peuvent faire aucun mal. Ceux qui se rendent réellement ridicules, & dont les bevûes tirent à conséquence, ce sont les Actuels, qui n'entendent rien à ce qui fait l'objet de l'Actualité, sur tout quand il arrive, comme cela est ordinaire aux Esprits bornés, qu'ils soient tétus. Une poignée de Ducats donnée, quelques milliers de florins prêtés à propos dans un besoin, à l'instance d'un Favori, ou d'un Ministre puissant, voilà tout le mérite de ces Faquins parvenus. Quelles qualitez pour l'administration de la Justice ou des affaires publiques! Prenez leurs Ducats, empruntez leur argent: à la bonne heure, mais ne leur donnez pour cela que des titres, & gardez-vous de leur confier aucune administration. Aucun homme de bon sens n'y trouvera alors à redire.

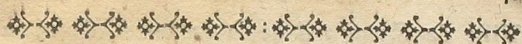
Je me flatte que pour le commencement
ces deux Lettres vous contenteront. Demain
je pars pour *Louisbourg*. Je suis &c.

Stoutgard,

ce 2. de Mai, 1766



Let-



Lettre III.

*Inutili cunctatione, agendi tempora delibe-
rando consumunt, & dies rerum
verbis terunt.*

TACIT. *Annal. L. 2.*

Monfieur,

Ne prenez pas, Monfieur, mon long filen-
ce en mauvaife part. Une Maladie m'a tenu
allité pendant trois femaines, pendant lefquel-
les il m'a été impossible d'écrire. Me trou-
vant allez remis je reprens nôtre Correfpon-
dance. Vous me demandez des informations
relatives à la Diète des Etats nouvellement
convoquée; & en général aux Deputez, qui
la compofent. Je vais vous dire tout ce que
j'en fçais.

Il y a déjà quelques Semaines que les
Députez du Duc font revenus de *Vienne*.
Immédiatement après leur arrivée les Etats
furent convoquez, & depuis qu'ils fe font
affemblez, S. A. S. allant à *Graveneck* fa
Maifon de Plaiſance, honora en paſſant la

D

Vil-



Ville de *Stoutgard* de sa présence, d'où l'on tire divers présages favorables. L'Evènement décidera s'ils font bien ou mal fondez. De mon côté je souhaite du meilleur de mon cœur que la désunion, qui a régné jusques ici, se termine enfin au contentement des deux Partis.

Le Peuple en général espère de voir bientôt la fin des Troubles. Mais si les choses alloient au gré du Peuple, elles ne se termineroient peut-être pas d'une manière qui fut agréable au Duc. Je vous proteste que je me suis très-souvent scandalisé en entendant les expressions peu mesurées que des Bourgeois proféroient contre leur legitime Souverain. J'ai hazardé quelquefois de les en reprendre, avec retenue pourtant, de peur d'être mal recompensé de mon zèle (26).

Des Personnes raisonnables croient qu'il pourroit bien se passer encore une génération ou deux avant que tout soit parfaitement aplani. Il se présente tous les jours de nou-

(26) Autant valoit-il; & je louë en ce cas la prudence de l'Auteur. Ma raison est que les Discours effrénés de la vile Populace ne méritent que le mépris du Souverain, & font sans effet, tout comme l'auroit été probablement le zèle mal employé & très-superflu de nôtre Auteur.

nouvelles difficultez. Et cela ne peut être autrement, tant qu'on s'opiniâtrera à vouloir reduire un des plus puissans Princes de l'Empire à des bornes si étroites, & lui prescrire tant de Loix, auxquelles on prétend qu'il se soumette, qu'il en resulteroit une espèce de Tutèle perpetuelle. Où est le Prince qui puisse tolérer pareille chose?

Ainsi l'Ouvrage de la Pacification va fort lentement. Les Députez des Etats jouissent tout doucement de l'argent fixé pour leur dépense journalière, & procèdent à pas comptez dans leurs occupations, pour que ce Revenant-bon dure plus longtems. On sçait de tout tems que plus les assemblées sont nombreuses, plus les affaires vont lentement. Plus on emploie de gens à des expéditions publiques, moins elles avancent, à cause des avis différens & des disputes qui s'élèvent ordinairement entre tant de têtes.

Quot Capita, tot Sensus,

Dites-moi, je Vous en prie, Monsieur, à quoi peuvent servir ce qu'on appelle les Etats Provinciaux, qui subsistent encore dans quelques Provinces de l'Allemagne? A rien qu'à faire trainer les affaires en longueur, ou à jeter de la poussière aux yeux du Peuple & en l'éblouissant par une aparence de Patriotisme. Permettez qu'une fois je me dé-



charge le cœur. Vous sçavez que la Diffimulation ne fut jamais mon vice.

Si les Etats avoient des vûes si Patriotiques, si le Bien du Duché leur tenoit si fort à cœur, pourquoi ne se font-ils pas oposés-le commencement au torrent qu'ils voyoient venir? pourquoi ont-ils attendu d'être excitez & exhortez par des Puissances étrangères, à faire des Représentations; & pourquoi ces Représentations n'ont elles paru précisément que lorsqu'il fut question d'introduire la Taille sur les biens, c'est-à-dire un Impôt, qui bleſsoit les Prélats à l'endroit où ils sont le plus sensibles? Sont-ce là des preuves de Patriotisme (27)?

On peut tirer de là deux conséquences sûres. L'une est que les brouilleries ne feroient jamais allées si loin, si l'on avoit exempté les Prélats de la Contribution générale, l'autre que les autres Etats suivent toujours l'exemple que l'Etat Ecclésiastique leur donne.

Il est certain cependant que cette nouvelle Capitation & Taille sur les Biens étoit l'impôt le plus conforme à l'équité, qui ait ja-

(27) La Question me paroît assez bien indiquer le dessous des Cartes, & il seroit difficile & embarrassant pour la Gent Ecclésiastique, & ses adhérens, d'y répondre pertinemment.

jamais été établi dans le Duché de *Virtemberg*. Il y a dans cet Etat quantité de gens qui possèdent des richesses immenses, mais comme ils n'ont point de biens fonds, ils ne contribuent pas d'un dénier aux Charges publiques, tandis que le Bourgeois, dont le Bien consiste peut-être en une Maison, en un Jardin, ou en une Vigne, paye des redevances insupportables. L'Équité veut que le Citoïen riche paye proportionnellement autant que le Pauvre, & c'est cette juste égalité que le nouvel Impôt auroit établie, parceque chacun auroit été taxé selon ses facultez. Rien n'étoit plus conforme aux Loix de l'équité. Tout le País en étoit convaincu. Mais quand Messieurs les Ecclesiastiques aprirent qu'ils ne devoient pas être exemtez de la Loi générale, ils sonnèrent le tocsin, & quand le feu est une fois au cul des Prêtres, il n'y a d'autre Parti à prendre que celui d'abandonner promptement un dessein, ou de se refoudre aux plus étranges extrémitéz.

Pendant on fait acroire au Peuple que tout s'est fait pour son plus grand avantage & ce Peuple imbécile ne fait aucune attention aux nouvelles Charges, dont on le foule depuis ces dissensions, ni aux frais inutiles, qui en ont résulté, au préjudice du País, & qui en résultent encore actuellement,



ment, & combien peu l'on est sérieusement intentionné de mettre fin à tous ces maux. Si les vûes des Etats étoient véritablement patriotiques, les Députez seroient disposez à céder dans des choses peu essentielles, plutôt que de mettre tout en combustion par une résistance ouverte (28). De quel côté qu'on envisage la chose, le Duc est toujours le légitime Souverain, auquel on doit de la soumission; & dans tout ce qui ne blesse pas la conscience, il vaut bien mieux céder, & user de patience, que d'entrer dans des disputes toujours pernicieuses dans leur Cours & dans leur issue.

L'Assemblée des Etats est composée au reste des Prélats & des Députez des Villes. Ces derniers sont ordinairement des gens peu informez de la Constitution du Païs, & auxquels on peut faire accroire ce que l'on veut. Mais ils ont deux Consulens habiles & Gens de mérite, qui parlent, & qui écrivent pour eux, & remplacent si bien
le

(28) Non dà, les Prélats du *Virtemberg* pensent comme ceux de *Boileau*:

Pour soutenir tes droits, que le Ciel autorise,
ABIME TOUT PLUTOT, C'EST L'ESPRIT
DE L'EGLISE.

BOIL. *Lutr.* Ch. I.

le précèdent Consulent *Moser*, que la Cour n'a pas gagné grand-chose en éloignant ce dernier. Les Prélats ont plus d'expérience, sont attentifs à tout, & opiniâtres à maintenir leurs Prérrogatives. Mais quel est le País, où les Prélats ne suivent pas les mêmes Principes? Quand on a le malheur de se brouiller avec eux, cela ne produit pas toujours une Catastrophe comme fut celle de *PIERRE III.* (29), mais on n'y gagne jamais rien.

Le *Solon Virtembergeois* a vomi quantité de Calomnies sur F* * *, premier Prédicateur de la Cour, qui est Membre du Corps des Prélats. Cela m'engage à vous en dire deux mots. Si le *Solon* avoit pû en faire un Portrait encore plus hideux, il n'y auroit sans doute pas manqué. Mais il s'en faut bien que cet homme soit aussi mauvais, que le *Solon* le dépeint. Je ne prétens nullement soutenir que Mr. le premier Prédicateur de la Cour possède toutes les vertus d'un bon Ecclésiastique. Il est Homme de Cour, & l'on sçait que la première & la principale qualité d'un bon Courtisan est la Dissimulation, qualité que ce Prédicateur a dans un degré éminent. Il n'y a personne qui se possède

D 4

aussi

(29) Cette Comparaison est revoltante, & Mr. l'Auteur eût très-bien fait de la supprimer, d'autant plus qu'elle ne quadre point à son sujet.



aussi bien que lui dans les occasions. Maître de ses Procédez, de ses Mines, de tous ses mouvemens, ses véritables sentimens demeurent toujours impénétrables. Un petit mélange d'orgueil & d'avarice entre peut-être dans son Caractère. L'Orgueil l'a porté à élever ses Parens dans toutes les occasions, où il a pû le faire, & l'Avarice est sans doute cause que quand quelqu'un s'adresse à lui, pour obtenir quelque Emploi Ecclesiastique, pour se le rendre favorable, il doit ne pas venir les mains vuides. *Rabner* nous a appris, que quelque juste que soit une cause, un Présent fait à propos n'y gâte rien. La Chronique scandaleuse ajoute aussi à ces traits une petite pente aux plaisirs de la chair, & l'on raconte par rapport à cet article plusieurs historiettes peu édifiantes. Mais comme je n'en sçais rien de certain, je ne puis aussi rien dire à la charge de *Monf. le Prédicateur*.

Le Duc a parmi les Prélats un Ennemi très-dangereux. Cét homme a été long-tems Ministre de camp au service des Etrangers. Il a fait ensuite son chemin de degré en degré jusques au point d'élevation, où il se trouve parvenu actuellement. Il est orgueilleux, hautain dans tout ce qu'il entreprend, & extrêmement violent. Il ne man-

manque pas de lumières, & il ne craint aucun danger. Il est proprement le Chef & le Conducteur de toute l'Assemblée. La plupart des Prélats sont des Personnes avancées en age. Quelques uns manquent de feu & de courage, ainsi celui-ci dirige tout, & s'opose ouvertement au Parti de la Cour. Je ne fais par où on l'a mis de mauvaise humeur, mais je sçais de science certaine que les Troubles du jour ne seroient jamais venus à ce point, s'il n'en avoit été l'Arc-boutant. Je ne suis pas peu surpris de ce que de la part de la Cour on ne se donne pas toutes les peines possibles pour apaiser cet Antagoniste dangereux, & pour le détacher du Parti opposé. Lui seul fait plus de mal que cinquante des autres Députez.

Les Deputez, que les Etats ont envoyé à la Cour Impériale, continuent leur séjour à *Vienne*, où ils sont obligez de faire une grande Dépense. Jugez de ce qu'il en coûte au pauvre País. Ajoutez à ces dépenses celles que causent les Envoyez qui se trouvent ici, les Députez Provinciaux, les autres frais du Procés, & vous serez assurément disposé à plaindre un Etat qui a des Disputes avec son Souverain. Il faut que le Bourgeois & le Païsan payent tout. La ruine du Sujèt est une conséquence imman-

quable, de cette diffension; & avec cela de mille à peine y en a-t-il un, qui sçache bien dequoi il est question. Ainsi la perte de tous est opérée par l'opiniatreté de quelques-uns.

J'ai toujours eû dans l'idée qu'en réclamant d'anciens Privilèges, on devoit faire une distinction entre les tems dans lesquels nous vivons, & ceux auxquels les Privilèges ont été donnez. Car il est arrivé bien des changemens depuis quelques centaines d'années. Tel Privilège peut avoir été avantageux, lorsqu'il a été donné, qui aujourd'hui ne peut plus être d'usage, à cause que l'état des choses n'est plus le même. On doit donc faire une attention particulière à ce qui peut être appliqué dans la situation présente des affaires, & à ce qui n'y est plus applicable. Le Peuple, animé par ses Préposés, qui le soufflent, crie sans cesse: *nos Privilèges, nos Privilèges*, sans s'apercevoir que parmi ces Privilèges, qu'il réclame, il y en a dont l'extinction totale lui seroit plus utile que dommageable.

Il n'y a que peu de tems que les Etats firent des Représentations au Duc sur ce que les Places du Conseil Privé n'étoient point remplies, & qu'ils n'avoient par conséquent personne, avec qui ils pussent délibérer, selon

lon ce que prescrivent les anciennes Conventions. Sur cela S. A. S. fit tout d'un coup six nouveaux Conseillers Privez. Cela ne fit qu'augmenter les Plaintes, parceque le Choix du Duc n'est tombé que sur des Gens devouéz au Parti de la Cour. Dificilement ces Plaintes serviront-t-elles de quelque chose aux Etats, à moins qu'il ne leur revienne quelque avantage de ce que parmi les nouveaux Conseillers Privez il se trouve deux Etrangers, ce qui n'est pas conforme aux anciens usages.

Le Peuple, persuadé des intentions patriotiques de ses Députez, espère d'obtenir à présent par leur moien tout ce qu'il désire. Le Parti de la Cour se flate de gagner au moins une partie des Deputez des Etats, *vi, clam,* ou *precario*, comme parlent les Jurisconsultes, & de se les attacher. Et d'autres ne considèrent toute la Diète convoquée que comme une Comédie, qui se joue publiquement aux dépens du Peuple. L'Évènement final demeure enfoncé dans l'obscurité des tems à venir.

Je me lasse enfin de parler de cette confusion. Ce n'est qu'un Chaos dans tout l'Etat. Il n'y a qu'une voix toute-puissante qui puisse prononcer le *Fiat Lux*, & rétablir l'Ordre.

Lors-

Lorsque le Duc passa dernièrement par ici, une bonne partie de la Bourgeoisie lui alla au devant sur le chemin, par lequel il devoit arriver, & lui fit la bienvenue avec des acclamations pleines d'allegresse. Le Gré-
fier lui fit une petite harangue dans laquelle il exprima la joie que ressentoient les Bourgeois de revoir le Souverain, qu'il assurera de leur fidélité & de leur attachement. S. A. S. répondit que si ces sentimens étoient sinceres (30), Elle les recevoit avec plaisir, & que quand Elle en feroit bien convaincue, on La trouveroit toujours disposée à rendre son affection paternelle à ses sujets, & à leur en faire ressentir les effets.

On ne sçauroit contester que le Duc ne soit un grand Prince (31). Personne ne peut

(30) Il n'est pas douteux que ces sentimens du Peuple, exprimez par le Gré-
fier, ne fussent sincères. Mais à quoi cela sert-il, quand ceux, qui souffrent le feu & l'attisent, en empêchent l'effet, par leurs malignes insinuations, n'y joignent pas leur voix? Faites l'impossible, j'entens par là, inspirez aux Ecclesiastiques l'humilité, la douceur, la justice, l'esprit de l'Evangile en un mot, vous verrez alors bientôt la Paix & l'Union rétablies d'une manière durable entre le Souverain & les Sujets.

(31) Quand on ne feroit pas généralement convaincu

peut lui refuser ce témoignage. Il possède toutes les qualitez qui distinguent avantageusement un Souverain. Posons qu'il ait quelques défauts. Quelle conséquence en tirera-t-on? Chaque homme a les siens & les plus grands Princes sont hommes comme nous. HENRI IV. LOUIS XIV. PIERRE I. quels noms? Qui leur disputera l'épithète de *Grand*, & cependant ils ne furent pas exemts de foiblesses. Il seroit seulement à souhaiter que le Duc eût eû un *Sully* ou un *Colbert* (32) pour Ministre,

cu de cette vérité, à laquelle on ne peut sans injustice se dispenser d'adhérer, les dissensions qui existent entre le Duc & les Prélats formeroient une présomption en faveur du premier. Jamais les Cafards ne se seroient élevez contre un Prince cagot, ou de lumières bornées. Ce n'est pas parceque HENRI IV. étoit Hugue- qu'il trouva tant de difficulté à jouir des Droits & des Privilèges de sa Naissance, c'est parce qu'il étoit grand-Homme, qualité toujours odieuse dans un Souverain à toute la Gent casarde, qui perd par là l'espérance de dominer. Quand HENRI IV. en changeant sa Religion eût détruit cette batterie Sacrée qu'on avoit fait jouer si longtems contre lui, personne ne fut si fâché de sa Conversion, que ceux qui ne trouvoient auparavant à lui reprocher que son hérésie.

(32) Eussiez-vous donné au Duc un Ministère
com-

stre, & tout feroit bien allé. Mais de mauvais Conseillers causent bien des maux qu'ils ne font pas capables de reparer. Ils prennent le Prince par son foible, & quand une fois ils se font ancrez dans son cœur à force de flateries, il n'a ensuite pas toujours la forcè de leur resister. Il voit que ce ne font que des adulateurs, qui embrassent cette voye pour s'entretenir dans sa faveur, mais il se trouve dans le cas du Maréchal d'Ancre, qui dit à un Flateur en occurrence pareille:

Tu m'aduli, mà tu mi piaci.

Restons en là. Les Princes ne font pas des Dieux; & il faudroit des forces, qui passent celles de la Nature humaine, pour échaper à tous les pièges que tendent aux Princes les flateurs, & d'autres mauvais serviteurs. Ces derniers se mettent peu en peine de la tranquillité, & des véritables intérêts du Maitre. Leur propre intérêt, & leur avidité, font le grand ressort de toutes leurs entreprises. S'ils craignent ou prévoient quelque suite facheuse, ils se hâtent de

composé d'Anges, vous n'eussiez rien avancé dans un Etat, où les Prélats ont tant à dire.

de mettre leurs richesses mal acquises en sûreté; ils usent de la même précaution pour leurs Personnes, & vont jouir quelquepart dans le sein des plaisirs des larcins faits sur l'Etat & sur le Peuple, qu'ils ont énérvé par leurs rapines.

Donnons un moment à un autre objet. Entre le grand nombre de Calomniateurs, ou de gens mal informez, qui se font ériger en Auteurs à l'occasion des diffensions Virtembergeoises, se trouve aussi le fameux Monsieur de BANDEL, *Chevalier de l'Ordre de St. Pierre, Comte du Palais, Membre de la Société des Sciences à ROME,* & ci-devant *Gouverneur des deux Serenissimes Princes LOUIS & FREDERIC, Ducs de VIRTEMBERG & de TECK* Le Titre de son Ouvrage est remarquable. Le voici: *Un Dementi mérite un soufflet, c'est-à-dire, L'Ennemi livrant assaut à l'Honneur Ducal Virtembergeois repoussé & battu.* N'est ce pas là un Titre de Livre pompeux & ingénieusement imaginé? *Ex ungue Leonem.* Tout au moins le Seigneur *Joseph Antoine de Bandel* a-t-il une si haute opinion de son Livre, qu'il en a envoyé un exemplaire à divers Sçavans, à qui il a écrit en même tems, & ses Lettres font foi qu'il croit avoir composé un Chef d'œuvre incom-
pa-



parable. Il s' imagine pouvoir se dire à soi-même :

Monumentum exegi aere perennius.

HORAT.

Le Duc seroit bien à plaindre, s'il n'avoit d'autre Défenseur contre les Calomnies d'un téméraire *Maubert*, que l'illustre *Chevalier de St. Pierre* S. A. S. n'a nullement besoin d'un pareil Athlète. Même un Eloge parti d'un Ecrivain de cette catégorie est un blâme effectif. J'ai été tout surpris que l'*Avocat muît* (33) se soit enfin avisé de parler. Mais on s'aperçoit aisément qu'il n'a pas encore bien recouvré l'usage de la parole. Chez vous, Monsieur, on n'entendrait pas la moitié de ses expressions. Son Langage se ressent de celui des antiques *Vindeliciens*. Il m'est revenu que les réponses qu'il a reçues

(33) Mauvaise feuille hebdomadaire que *Bandel* écrivoit. Je ne sçai si elle continue. Le Titre allemand est *der stumme Advocat*. On dit qu'elle paroit encore sous le Titre: *der redende Procurator*. L'Ouvrage allégué cy-dessus diffère de cette feuille par son Titre, & par son Contenu mais il lui ressemble en ce qu'il est très-mauvais d'un bout à l'autre. L'auteur n'y brille que par le talent qu'il possède de substituer à tout moment des injures à la raison & au bon sens.

çûës des Sçavans, auxquels il a fait cadeau de son incomparable Production, n'ont pas été fort flateuses. Pour vous en donner une idée juste en deux mots, c'est un Galimatias inintelligible (34). La plus grande Partie en consiste en Bavarderies mal appliquées, que l'Auteur sublime a tiré de la Mythologie & des Auteurs Classiques, & ce qui s'y trouve de bon est copié de la *Verité telle qu'elle est.*

A quoi peut-être bonne une Rapfodie de cette espèce? Vous le devinerez. Chaque homme raisonnable est convaincu qu'un Libelle calomnieux ne sçaurait obscurcir la Gloire du Serenissime Duc, trop solidement établie, pour qu'une Diffamation aussi fautive que téméraire puisse lui donner le moindre échec. Il n'y a point de grand Prince, qui ne soit aussi bien exposé qu'un Homme ordinaire à de tels traits. La différence qu'il y a c'est que ces Imputations empoisonnées ne font aucun mal au Souverain, au lieu qu'elles peuvent coûter à un Particulier son Honneur & sa fortune. Ain-
si

(34) A propos de quoi en parlés - vous donc? Vos reflexions là-dessus ne sont ni instructives ni amusantes, & le Lecteur vous en auroit volontiers dispensé.

E

si de pareils attentats sont toujours punissables. Cependant quand un si vil Ecrivain ose, sous prétexte d'une Apologie que personne n'exige de lui, s'ériger en Défenseur d'un Prince, des qualitez supérieures & glorieuses duquel toute de Terre est convaincue sans cela, il en peut arriver que la Postérité, moins informée des Conjonctures présentes, peut être séduite à croire qu'il y a eû quelque chose de vrai à tout cela, puis qu'on n'a pas dédaigné les secours des plus misérables Grifonneurs. En vérité un Apologiste semblable mérite à mon avis le même châtiment que le Calomniateur.

Je Vous écris comme je pense. Le Duc n'a sans doute pas besoin de Défenseur. Mais peut-être que le *Chevalier de St. Pierre* a besoin d'argent. Il se fera flatté qu'en témoignant ce zèle, & en mettant une Dédicace à la tête de sa rare Composition, il accrochera une récompense. J'en doute pourtant. Ce Prince est trop éclairé pour être disposé à fournir des moïens d'oïlveté à des gens aussi inutiles à la Societé.

Ceci me fatigue enfin, Monsieur. Permettez que je finisse. J'entens d'ailleurs mon hôte, qui recommence à tempêter, & je suis curieux d'en sçavoir la raison. Je vais descendre pour cela. Sans doute que quelque
va-

vapeur jalouse lui fera remontée à la tête, quoique je puisse assurer, après y avoir donné une attention particulière, que sa femme ne lui en donne aucun sujèt (35).

Je suis avec une parfaite Considération
&c.

Stoutgard,

ce 25. Juin, 1766.

(35) Eh, Monsieur l'Auteur, épargnez nous vos Anecdotes. Que cette femme ait fait ou fasse son Mari Cocu ou non, cela est fort étranger à la matière que nous traitons.





Lettre IV.

*O Miles! non homo, qui pasceris, quem-
admodum victima, ut, cum tempus
erit, immoleris.*

PHILEMON.

 Monsieur,

Hier je revins heureusement de *Louisbourg*, où j'ai été faire un petit Tour. Votre Lettre m'a fait beaucoup de plaisir. En particulier j'ai fort goûté l'idée qui vous est venuë de conseiller à ce Financier prodigue, dont je vous ai parlé dans ma première Lettre, de s'assurer, tandis qu'il le peut encore, une place dans quelque hôpital, afin qu'il sçache où trouver une retraite, quand il aura achevé de manger son bien; & au Marchand de faire un sacrifice de sa belle Maison, pour y loger les Officiers reformez. Ce dernier article seroit effectivement très-nécessaire. Les Loïers sont fort chers ici (36). Il y a peu de ces Messieurs en état de se procurer

(36) Cette Cherté prétenduë des Loïers ne s'accorde pas avec ce que l'Auteur a dit dans la première Lettre.

rer pour de l'argent un Logement convenable. La plus grande Partie d'entre eux pâtit, & est dans le cas de tirer le diable par la queue. Plusieurs sont forcez de mandier. Triste situation!

Figurez-vous, Monsieur, une Troupe de gens d'extraction obscure, destinez dés-leur naissance au Labourage, ou tout au plus à apprendre quelque métier mécanique, élevez dans cette vûë, qu'on arrache de la charruë, ou de leur aprentissage, avant qu'ils l'ayent achevé, pour en faire des soldats. Lors de l'augmentation des Troupes, & des Campagnes que fit le Duc, de tels soldats furent avancez. On en fit des Officiers. La Reforme survint, & on les congédia, soit parceque dans l'Etat militaire S. A. S. accorde toujours aux personnes de naissance la préférence sur les Roturiers, soit parceque la plupart de ces derniers n'ont pas une figure fort avantageuse (37). Que doivent devenir ces pauvres gens? On ne leur donne aucun appointement; ils n'ont rien appris; leur

E 3

petit

(37) Je ne conçois rien à cette assertion particulière. J'ai vû des paisans mieux faits que bien des Gentilshommes. J'ai vû des Gentilshommes plus mal bâtis que tous les Paisans que j'ai connus. Ne sommes nous pas tous pétris du même limon?

petit Patrimoine est consumé; toute l'Europe
 est en paix; de tout cela il resulte que leur
 état est digne de compassion. J'en conois
 quelques uns, qui ont servi vint & trente
 ans, & qu'on a congèdiez, tandis qu'on a
 conservé en place des jeunes gens de quinze
 à vint ans. Ne feroit-il pas plus facile à
 ceux-ci d'aller chercher fortune par le
 Monde, qu'à des Gens qui sont parvenus à
 l'age de cinquante ans? On peut bien apli-
 quer à ces pauvres Officiers le Proverbe qui
 dit: *Jeunes Soldats, vieux Mendians*. Que
 dirons-nous là-dessus? Le métier militaire
 est entièrement gâté. Ce n'est plus le tems
 où cet Etat conduisoit aux richesses. Pour
 en faire la peinture en raccourci, ce n'est
 que peine & que travail, plus qu'il n'est
 nécessaire, une magnificence superflüe sou-
 tenuë de très-petits apointemens, & enfin
 quand on a prodigué son Bien & son Sang,
 des Procèdes ingrats pour recompense. Je
 fçais quelques uns de ces Officiers infor-
 tunez congèdiez ici, qui se sont vûs reduits
 à se faire enrôler autrepars pour simples
 Soldats. On dit que le Duc s'en est fâché,
 & en effèt cela a dû lui être sensible. Mais
 que pouvoient faire ces pauvres abandonnez,
 qui n'étoient même pas tous en état, vû
 leur

leur age & leurs bleffures, de prendre ce parti - là?

Puisque je suis sur cette matière, je m'y arrêterai pour vous donner une idée abrégée des Troupes Ducales. Je doute que l'on puisse voir un plus beau Corps, que l'étoit celui-ci. Il n'étoit composé que de beaux hommes choisis, toujours parez comme des Poupées. Rien n'égale l'agilité & l'adresse avec laquelle ils faisoient l'exercice. Qui-conque a vû les derniers Campemens de parade, n'a pû s'empêcher d'admirer l'ordre & la magnificence, qui y régnoient, quoi que *Maubert* en écrive. Tous les Officiers étrangers font convenus unanimement qu'ils n'avoient jamais vû de plus beaux hommes. Mais quelques choisis qu'ils fussent, & quelque exactitude qu'ils aportassent à maintenir l'ordre qui leur étoit prescrit, leur façon de faire le service ne m'a jamais plû. J'en vais alléguer quelques raisons.

En premier lieu la parure & la propreté qu'on exigeoit étoient poussées à l'excès. Quand on assembloit un Regiment ou une Compagnie, la première chose à laquelle on faisoit attention étoit la Frisure. Si les Cheveux n'étoient pas dûement bouclez, l'Officier étoit sûr d'être reprimandé, & couroit même le risque d'être mis aux Arrêts. Il

auroit presque été nécessaire que les Officiers se fussent mis pendant quelques mois en apprentissage chez un Peruquier. On repetoit en toute occasion l'ordre de prendre bien garde à ce que les Soldats fussent bien coëffez. Plus d'un jeune Officier s'est imaginé là-dessus, que son occupation principale étoit d'avoir bien soin de la frisure de ses Soldats. Et il y avoit en effet quelques uns de ces Messieurs, dont la Conversation rouloit uniquement sur cet article. Quand ils se rencontroient leur première attention tomboit reciproquement sur leurs têtes, & leurs discours sur leur coëffure. On croioit que la partie la plus considérable du service militaire consistoit dans l'art de s'habiller. De là resultoit un grand mal: c'est que l'on traitoit d'homme incorrigible & d'incapable de service, un vieux Soldat aguerri, & propre à bien conduire une Troupe, qu'on lui auroit confiée, & la raison, c'est qu'il manquoit d'argent pour pourvoir aux petits frais de sa parure, ou qu'il n'avoit pas l'adresse de se mettre aussi proprement qu'un jeune Soldat, qui souvent n'avoit pas encore deux mois de service. Il en étoit de même des Officiers. On combloit d'éloges, on préféreroit même dans l'occasion, l'Officier, qui ne paroïssoit jamais que bien coëffé, & qui dans sa parure étoit

étoit ce qu'on apelle tiré à quatre épingles, au préjudice de celui, qui n'avoit pour lui que l'expérience militaire, & qui entendoit le mieux le service, mais qui ne possèdoit pas le frivole talent de se bien parer. Ces Préjugez en faveur de la parure sont pour l'Officier une Source de dépenses très-inutiles, & sont aussi la cause, que le Soldat ordinaire, s'il a encore un reste de Patrimoine, le consume avec la moitié de sa solde en babioles inutiles. Mais sans parler de cela il m'a toujours paru comique de voir un Grenadier a grande Moustache & visage guerrier, frisé, poudré, & adonisé comme un Céladon, qui soupire aux piez de sa Philis.

En second lieu l'exercice étoit de beaucoup trop gêné. On ne donnoit de l'attention qu'à ce qui frape les yeux. L'Occupation principale des Officiers étoit de prendre garde qu'aucun fusil ne fut tenu ni plus haut ni plus bas que l'autre, & que jusques aux doigts des Soldats tout fut bien aligné. Un pas égal, prompt, & apuyé; de l'agilité & de l'adresse dans tous les mouvemens en élevant ou en abaissant l'Arme; voilà ce qui fixoit l'attention de l'Officier pour tout le reste. En présence de l'Ennemi il n'est pas question de cela. Faire charger avec prom-

ptitude, maintenir un feu soutenu & égal, & sur tout posséder le talent de conserver l'ordre dans toutes sortes de manoeuvres, & dans toutes les positions possibles, ce sont là les parties les plus utiles de l'exercice. On s'arrêtoit trop aux mouvemens manuels, & pas assez aux évolutions. De cette façon il n'est pas surprenant qu'un Bataillon se dérange, lorsqu'il se trouve dans le cas de changer de position avec promptitude. On ne pensoit qu'à ce qui peut plaire à l'oeil. Il n'en est pas moins certain, que le Duc possède la Connoissance la plus étendue dans l'Art de Guerre. On ne doit donc imputer ce qu'on a vû de defectueux dans ses Troupes qu'aux Commandans, qui cherchoient simplement à se surpasser les uns les autres en ce qui n'est que de simple parade.

La troisième chose qui me déplût fut de voir des Officiers & des Soldats employez sur le Théâtre, où on les faisoit figurer en qualité de Suite des Personnages que les Acteurs représentoient. Cela me parût scandaleux. Rien n'étoit selon moi plus contradictoire que de placer des Soldats, dont le maintien doit par état être constamment grave, sur le Théâtre, parmi un Essaim de Baladins. Je pris la liberté un jour d'en dire mon sentiment à un Officier de Considé-
ra-

ration. Il tacha de pallier la chose en disant que le Soldat étoit obligé d'aller par tout où son Maître l'envoye, & qu'il est censé être dans le service par tout où il se trouve commandé. Par exemple, ajouta-t-il si le Duc m'ordonnoit d'avoir soin de la Cuisine ou de la Cave, je lui obeïrois sans m'en faire une peine, & je croirois être en service, dés-que je serois là par ordre de mon Maître. Oui, sans doute, lui repliquai-je, vous y seriez en service, mais non pas dans un service qui convienne à un Militaire. Le Soldat ne doit être employé que dans ce qui est relatif à sa vocation. Dés-qu'il est mis à d'autres choses, il cesse d'être Soldat. Il me regarda de travers, & ne poussa pas son Apologie plus loin.

En quatrième lieu l'Arrogance de la plupart des hauts Officiers étoit quelque chose d'insupportable. Sous prétexte de subordination ils traitoient en esclaves les Officiers, qui étoient sous leurs ordres, & ne leur parloient que du ton dont on parleroit à des petits garçons, qui sont encore sous la férule. J'étois souvent surpris de ce que ces Officiers souffroient un pareil traitement. Jamais je n'ai ouï dire que les premiers ayent daigné entrer en conversation avec les derniers, ni qu'un des Grands Officiers se
 soit

foit donné la peine de s'informer de la situation de ceux, qui sont moindres en grade, ni qu'il ait fait un pas pour se concilier leur confiance. Tels étoient cependant les ordres du Duc, qui vouloit que les Hauts Officiers admissent les moindres à leur commerce, qu'ils fondassent leur capacité, qu'ils cherchassent à gagner leur affection & leur estime. Leur Conduite oposée ne peut produire dans l'occasion que des effets préjudiciables au Maître, & opérer que du mal. Mais je ne veux pas tout dire ici, & je passe à d'autres choses.

Le Duc a deux Officiers excellens, quoiqu'ils ne soient pas du premier rang. L'un est le Colonel de *Montolieu*, & l'autre le Lieutenant-Colonel de *Nicolai*. Ils sont tous les deux Aides de camp du Duc. Ces deux Personnes possèdent dans un degré eminent toutes les qualitez qui forment l'Officier parfait. Ils entendent la Théorie & la Pratique de la Guerre. Ils allient à cette Connoissance toutes les Sciences, qui y sont relatives. Leur sçavoir est solide, & ils ont une présence d'esprit, qui leur vient à point en toute occasion. Leurs Procédez leur acquièrent la considération & la Bienveillance de chacun. Ils sont en un mot sçavans &

& bons Soldats, éloge qui n'est aplicable qu'à bien peu de personnes.

Le General de W * * * est un vieux Soldat, qui a passé par tous les dégrez de l'Etat militaire. Il a beaucoup de lumières & d'expérience, mais il n'est pas heureux. Plusieurs adversitez ont répandu de l'amertume sur sa vie, fans qu'il y ait eû de sa faute. Il est poli & affable envers chacun, & a sçû gagner l'affection entière des Officiers. Il hait le grand bruit, & aime la tranquillité & la solitude. Il possède de grandes qualitez, qui ne sont pas autant considérées qu'elles le méritent.

Le Général de * * * * est un Officier expérimenté, qui s'est élevé purement par son mérite au Poste éminent qu'il occupe. Il est Ennemi déclaré de l'injustice & a soin de ceux qui sont sous ses ordres, comme s'ils étoient ses enfans. Sa Bile s'allume aisément, mais il s'apaise avec la même facilité. Son Esprit supérieur & sa longue expérience remplacent ce qui peut lui manquer du côté du Sçavoir. Il a l'estime générale.

On voit encore dans l'Infanterie les deux Généraux de * * * * & de * * * * Ce sont de bons Soldats, & leurs Richesses les mettent à même de faire une dépense brillante.

Mais



Mais les Généraux de * * * * & de * * * *
ont perdu leurs Regimens. Ils sont vieux,
& n'ont plus cette vivacité nécessaire pour être
du goût de la Cour.

Le Comte de * * * * a servi la Cour de
Virtemberg depuis sa jeunesse. Il a eslué
beaucoup d'adversitez, & s'avance à grands
pas vers la Vieillesse. Au reste c'est l'homme
du monde le plus aimable.

Le Général de * * * * est aussi un des
anciens serviteurs de la Maison. La Goutte
le tourmente beaucoup (38).

Les deux Généraux de * * * * & de
* * * * sont dignes d'être vénerez. Le Gé-
néral de * * * * que Vous conoissez & du
mérite duquel on est convaincu, a reçu son
congé.

Presque tous les Aides de camp généraux
du Duc sont des Comtes. Leur nombre étoit
beaucoup plus grand il y a quelques années
qu'à présent. Mais le Corps entier des
Troupes Ducales a fort diminué.

L'In-

(38) En verité, Mr. l'Auteur, Vous Vous mo-
quez de vos Lecteurs. *Monsieur le General un
Tel est fort tourmenté de la goutte.* Voilà un
homme bien caractérisé. Si vous n'avez pas
d'autres traits à nous donner dans vos Peintu-
res, vous pouvez vous épargner aussi la peine
de nous parler des infirmités de ceux que Vous
peignez.

L'Infanterie est composée du Regiment des Gardes à pié, de trois autres Regimens, & de trois Bataillons de Grenadiers. Dans la Cavalerie il n'y a que les Gardes à cheval, les Grenadiers à cheval, & deux Regimens, un de Dragons, & l'autre de Housars. De ces trois derniers, la moitié n'a point de chevaux. Le Bataillon d'Artillerie, les Chasseurs militaires, & le Corps particulier du Duc, ont actuellement peu d'hommes. Je doute que le Total aille effectivement à quatre mille têtes.

Les Gardes à pié forment incontestablement un des plus beaux Regimens qu'il soit possible de se représenter. Aussi sont-ils très-bien entretenus. Les Soldats ordinaires, qui sont généralement les plus beaux hommes, & de la taille la plus haute qu'on ait pû trouver, jouissent presque tous d'une addition considérable, outre leur solde. Tandis que les autres Regimens furent obligez d'aller en Campagne, d'essuyer toutes fortes de fatigues, & de faire un service pénible, celui ci demeura tranquille à la maison. Et actuellement tout le service journalier de ces Gardes consiste à se faire bien friser tous les jours, & à monter peut-être deux fois par mois la Garde, ce qu'ils ne font même qu'au Chateau, où ils ont toutes leurs Com-
mo-

moditez , & où ils font à l'abri du vent, & de toutes les inclémences des saisons. Comme ce font tous des Gens d'une taille presque gigantesque, il me semble qu'il est peu convenable que ce Corps soit commandé par tant de jeunes Officiers, presque tous de petite taille. On y voit quelquefois une troupe de Gens à grande barbe, & hauts comme des Colosses, conduits & commandez par un Officier de quinze à seize ans, qui a à peine cinq pieds de haut. Il en est de même des Bataillons de Grenadiers. Je sçais bien que le Duc prend un plaisir particulier à avoir de jeunes Officiers de bonne mine. Mais je crois que le Total feroit un plus bel effet, s'il y avoit entre les Parties plus de proportion. La raison de la disproportion, c'est que le Duc veut que tous les Officiers des Gardes soient gens de naissance. C'est un Principe établi, & l'on ne trouve pas toujours un nombre suffisant de Gentilshommes aussi grands qu'il conviendroit. Si l'Officier noble est plus utile dans le service que l'Officier roturier, c'est une autre question. Mais comme le Parti des armes est presque le seul qui reste à la Noblesse pour se pousser dans le Monde (39), on
pour-

(39) Pourquoi prétendez-vous d'un ton si décisif
que

pourroit encore y aquiescer. Le mal est que l'on préfère si souvent des Gentilshommes ignorans, qui par fois ne sçavent pas même signer leur nom. Je n'exagère rien, Monsieur. J'ai double estime pour un Gentilhomme, qui, s'appliquant à aquerir des Connoissances, se met en état de faire honneur au nom qu'il porte. Mais j'avance hardiment que quand on ne confie les premiers Commandemens militaires à des gens, que parce qu'ils portent un joli minois, & qu'ils ont le Privilège de mettre le *de* avant leur nom, il n'en peut rien resulter d'avantageux pour le Total, quelque'excellentes que puissent être les Troupes qu'on leur confie. On parle d'une nouvelle Reduction prochaine. Si elle a lieu, peut-être fournira-t-elle au Duc l'occasion la plus favorable de remettre son Etat militaire sur un bon pié. Il s'y trouve encore actuellement un trop grand nombre d'Officiers, parmi lesquels on pourroit faire un très-bon choix, en ne gardant que ceux qui sont nécessaires.

Louis

que le Parti des armes soit presque le seul qui reste à la Noblesse, pour se pouffet dans le monde? Je ne sçai où nòtre Auteur a pris une idée si manifestement destituée de tout fondement. Je ne vois point d'honneurs, auxquels un Gentilhomme, qui s'applique, ne puisse aspirer quelque Parti qu'il embrasse.

F

Louïsbourg est par foi-même un misérable Endroit. Si la Cour n'y faisoit de tems en tems quelque séjour, les Habitans n'auroient aucune ressource pour gagner leur vie. Le Chateau seroit un des plus magnifiques Edifices, s'il étoit achevé. Il semble que c'est ici le Destin des plus superbes bâtimens de n'être pas conduits à leur fin.

Quantité de grandes Places de cette Ville sont comme désertes. On n'y voit aucun bâtiment. Cette Ville a plus l'air d'une grande étendue de Païs, garni de plusieurs métairies isolées, qui s'avoisinent, que de la Résidence d'un grand Prince. Elle est située sur un fond marécageux, & c'est ce qui fait qu'on y manque de bonne eau. Quand il fait mauvais tems, à peine les rues sont-elles praticables, tant il y a de boué. Les denrées y sont chères, & il n'y a aucune apparence que dans les Conjonctures présentes des Etrangers viennent s'y établir. Ainsi *Louïsbourg* restera probablement tel qu'il est, ce qui n'est pas lui faire un présage avantageux. Toute l'Infanterie y est en quartier, à la réserve d'un seul Regiment; il y a deux ans que la Cour y séjourne, sans quoi des Habitans y mourroient de faim.

Le Courrier va partir bientôt. Cela m'oblige à finir ma Lettre. Je veux pourtant vous

vous raconter encore une aventure arrivée depuis peu. *Cloris*, Demoiselle de bon lieu, orfeline depuis long-tems, mais riche, demouroit chez son Frère, qui est marié, en payant une pension considérable. Elle n'est pas laide; on ne lui remarque d'autre défaut que celui d'avoir une jambe un peu plus courte que l'autre. Sa Conduite sage, & son caractère modeste, & plus que toute cela l'envie de s'approprier son bien avec le tems, engagèrent ses Frères, (car elle en a encore un, outre celui chez lequel elle vivoit), & deux sœurs, de faire quelques tentatives pour la disposer à renoncer au mariage. Elle s'aperçût de leur dessein, & fit semblant de vouloir garder sa virginité. Mais sous-main elle contracta une tendre liaison avec un jeune Ecclésiastique, qui étoit sur le point d'être installé dans une bonne Cure à la Campagne. Dès-que nos deux Amans furent d'accord de leurs faits, le jeune homme se présenta aux Frères & Sœurs, pour leur demander leur consentement. Ceux-ci fort déconcertez d'une proposition, qui ne leur convenoit nullement, emploierent les Caresses & les Menaces pour détourner leur sœur de cette alliance. Mais leurs efforts furent inutiles. La jeune Personne fut inébranlable. Les Frères & Sœurs s'adressèrent alors à l'A-

F 2

mant,

mant, auquel ils dépeignirent leur sœur comme une Personne stupide & incapable; qui étoit par conséquent hors d'état de gouverner un ménage. Ils ne manquèrent pas d'ajouter à ces traits qu'elle étoit d'un tempérament extrêmement foible, & affligée de plusieurs infirmités sur son corps. Tout cela n'ébranla point l'Amant, qui répondit qu'il auroit assez de gens pour avoir soin de son ménage, sans qu'il fut besoin que sa Future en prit la peine, que quant aux défauts prétendus corporels, elle lui plaisoit telle qu'elle étoit, & qu'il n'en vouloit point d'autre. Les Frères très-mécontents du mauvais succès de leurs efforts auprès des jeunes gens, tourmentez par la crainte d'être obligez de se dessaisir d'un Capital considérable, & aveuglez par leur cupidité, s'oublièrent au point de présenter Requête au Tribunal Ecclésiastique, concluant à ce qu'en considération des raisons cy-dessus mentionnées, où l'on n'oublia pas de faire entrer la jambe trop courte, il fut fait défense à leur sœur de procéder outre, attendu son incapacité pour l'Etat de femme. Le Consistoire n'eût garde de se laisser persuader qu'une fille, pour être boiteuse, est inhabile au Mariage. Les Amans furent citez & interrogez, & lorsqu'on se fut bien assuré de l'affection reciproque

que

que qu'ils avoient l'un pour l'autre, les Frères & Sœurs furent déboutez de leurs Opositions, & obligez de délivrer à la jeune femme le Bien qui lui apartenoit, & devinrent avec cela la risée du Public. Ainsi devoit toujours être punie une injuste Cupidité des Richesses.

J'ai lû ce matin un Passage de la *pure Vérité* de MAUBERT où il met ridiculement parmi les défauts de la Ville de *Stoutgard* que les Ecuries & les Etables sont au rez de Chaussée. Où prétend-il donc qu'on les place? Veut-il qu'on loge les Chevaux & les bœufs dans le Cabinet où il met au jour ses Productions extravagantes?

Je suis &c.

Stoutgard,
ce 27. Juin, 1766.



Lettre V.

Nil oviturum alias, nil ortum tale - -

HORAT. Ep. L. II.

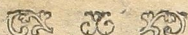
Monfieur,

J'ai vû ce Chateau de Plaisance nouvellement bâti qu'on apelle *Solitude*. Malgré le célèbre *Nil admirari* d'HORACE, je n'ai pû voir cet Ouvrage fans l'admirer, & dans le même cas je fuis sûr qu'il vous en arriveroit autant. C'est ici que l'on peut être convaincu de ce que la diligence & un travail foutenu font capables d'opérer. A peine une année & demi de tems y a-t-elle été employée, qu'on a vû s'élever de Terre, dans une des plus arides & des plus ftériles contrées, un Edifice superbe qu'on peut fans exagération apeller un *petit Versailles*. ¶ Bien plus; on a trouvé moyen de dresser dans cette Contrée si rude & si sauvage un Jardin magnifique, qui produit déjà les fruits & les fleurs les plus rares. Il est presque incroïable qu'on ait pû venir à bout de tout cela en si peu de tems. Mais il faut que Vous
 fça-

ſçachiez que le Duc y aporçoit en perſonne le ſoin le plus affidu, que pour encourager les Travailleurs il mettoit lui même la main à l'oeuvre, & qu'il y a employé dès-le commencement trois à quatre mille bras.

Le Duc étoit préſent à tout, ordonnoit tout, & c'eſt ici que le bon Goût de ce Prince, dont on trouve les preuves dans tout ce qu'il entreprend, éclate dans toute ſon étenduë. L'Edifice même conſiſte en un Corps de Logis, & en dix Pavillons détachés de chaque côté, ce qui forme un Amphithéâtre, qui produit par devant un effet admirable. Ces Pavillons ſont deſtinez à loger la Cour, & renferment auſſi le Théâtre de l'Opera, la Cuiſine, & les Ecuries. Le milieu eſt pour le Duc. La Sale à manger, qui ſ'y trouve, eſt ronde, & les apartemens néceſſaires ſont dans les deux ailes attenantes. Ces Apartemens ſont mignons, de grandeur médiocre, & admirablement bien diſtribuez. La Vûë en eſt incomparable. Vous ne pouvez rien vous figurer de plus beau.

La Vûë de tout le Chateau pris en général ne peut qu'être très-belle. Il eſt ſitué ſur une Montagne, au milieu d'une Forêt épaiſſe, qu'on a percé d'Allées, qui ſont jouir d'une Perſpective où l'oeil ſe perd. Comme



la Montagne, sur laquelle le Château a été placé, est considérablement plus élevée que les Montagnes les plus prochaines à deux lieues de distance, ces Montagnes, bien loin de borner la vûë, en augmentent l'agrément, par la variation des objets nouveaux, qu'elles présentent.

Le Jardin, qui est derrière le Chateau, est assurément ce qu'on peut voir de plus magnifique. Il en a coûté des travaux infinis pour aplanir le terrain. Il falut arracher pour cela les plus gros Chênes, & essarter des buissons épais, dont toute la contrée étoit couverte. Le fond du Terroir n'étoit que du sable sur un rocher ingrat. On remédia à cet inconvenient en y faisant voiturer plusieurs milliers de Charrettes remplies de bonne terre. Comme il n'y a point d'eau aux environs, on a fait sauter des Rochers entiers pour trouver de l'eau, & on y a réüssi. Enfin tout succéda par la direction admirable du Duc, & le Travail infatigable de ceux qu'il emploïa. A présent on trouve dans ce Jardin les plus belles fontaines, & les Fruits & les Fleurs y abondent. Les arbres qu'on y a plantez réüssissent à merveille, mais on a eû la précaution de mettre chaque arbre dans un Vaif-

Vaiffeau garni de bonne terre, & de les mettre en terre avec ce Vaiffeau.

Tout cela, comme Vous le pensez bien, à coûté des Travaux inexprimables. Mais quand le Maître se tient toujourns à la tête des Travailleurs, quand il les encourage en personne, quand il brave lui-même le vent, la pluye, & la grêle, il faut bien que tout aille, & de cette façon il n'y a rien qu'on ne conduife à perfection. Je repète donc qu'il est furprenant qu'on ait pû en si peu de tems accomplir un Ouvrage de cette étendue, & ce qui mérite encore plus d'y être admiré, ce font les Conoiffances profondes du Duc dans toutes les parties de l'Architecture, la finesse de fon Goût, & l'assiduité infatigable de fes soins. On ne peut que ressentir pour lui la Vénération la plus marquée que ses grandes Qualitez exigent. Plût à-Dieu que la malice de certaines gens n'eût pas allumé & attifé le feu d'une malheureuse Diffension entre ce Prince & ses Etats Provinciaux.

Au reste je doute que la *Solitude* soit un lieu habitable en hiver. Il doit y faire un tems très-rude. Carøla hauteur, sur laquelle le Chateau est bâti, fait qu'il est exposé aux quatre Vents. On en est bien dédommagé par les agrémens qu'on y rencontre dans la belle saison. D'avoir élevé



un Edifice semblable dans un si court espace de tems, au milieu d'un désert, sur un Rocher couvert de sable, semble surpasser tout ce qu'il est possible de s'imaginer. Le Château de Chasse *op het Loo* que GUILLAUME III. Roi d'Angleterre fit bâtir à quatre heures de *Zutphen*, est le seul Edifice que je connoisse, qu'on puisse comparer à celui-ci.

Quand on veut voir la *Solitude* il faut s'adresser au Colonel de S* * * * Il a l'Inspection sur le Travail, & se trouve fort bien de cet Emploi. Il avoit autrefois un Regiment, des Officiers duquel il étoit peu aimé. On l'accusoit de trop d'orgueil & d'avarice. J'ignore si à cet égard on ne lui faisoit pas une injustice. Tel qu'il m'a paru, je le tiens pour un bon Courtisan. La seule idée qu'il pourroit lacher un mot hors de propos, capable de lui faire faire la mine par son Maître, le fait trembler. C'est à cause de cela qu'on lui reprochoit de n'avoir pas assez de soin de ceux qui composoient son Regiment. On disoit qu'à la vérité il se donnoit toutes les peines nécessaires pour que ses Soldas parussent en bon état aux yeux du Duc, ce qui ne faisoit honneur qu'à lui tout seul, mais que quand il étoit question de dire un mot en leur faveur, il n'en avoit pas le courage, dans la crainte de
s'at-

s'attirer par là un coup d'oeil disgracieux. Il est assidu aux exercices de la Religion, mais comme la dissimulation est essentielle aux Courtisans, ces démonstrations extérieures ne prouvent rien en faveur de ses véritables sentimens. Monsieur de S* * * au reste pourroit se dispenser de cette crainte fervile. Sa fortune est faite. Il possède un bien considérable. Un Mariage heureux l'a enrichi, à prendre ce mot dans le sens le plus propre. Ainsi, où qu'il aille, il a de quoi vivre à son aise. Il entend la Musique, il a une Teinture des Belles Lettres, & peint assez bien. Mais à quoi servent tous ces avantages, quand on n'est pas doué en même tems d'un Coeur sincère, généreux & bienfaisant ? & c'est ce qui lui manque (39). Cependant dans son Inspection sur le Chateau, il ne plaint assurément pas ses peines, & paroît être bien sur la voie de pousser sa fortune encore plus loin.

Il y a des gens qui interprètent mal les frais immenses que cet Edifice coûte, sans faire reflexion que plusieurs centaines de personnes y trouvent leur Subsistence. De pareilles Entreprises sont toujours très-utiles à un Etat. Un grand nombre d'Artistes & de

(39) Le Traducteur ne prend aucune part à cette imputation.

de Gens de métier y gagnent: une infinité de pauvres manoeuvres y trouvent leur pain. D'autres trouvent à dire à ce bâtiment qu'il est trop magnifique, & trop grand, pour un simple Chateau de Chasse. Mais qui a dit à ces derniers que l'intention du Duc n'a été que de faire construire une simple Maison de Chasse ordinaire? Non, son Dessen a été de faire bâtir un Chateau, où il pût résider avec toute sa Cour. Et en cela il étoit d'autant moins blamable, que le vieux Chateau de *Stoutgard* est un antique bâtiment gothique, obscur, & irrégulier, que le nouveau a été fort endommagé, par l'incendie que vous sçavez, & que celui de *Louisbourg*, outre tous les défauts d'Architecture qu'on y remarque, est bien éloigné d'être achevé.

Le Chateau de *Gravenack* est proprement une Maison de Chasse. Il est situé dans une des plus rudes contrées de tout le Duché; mais à force de travail & de soins on en a fait une Demeure agréable. Le Duc a coûtume d'y passer toutes les années quelques semaines de la belle saison, pendant lesquelles il y prend le Divertissement de la Chasse & de la Pêche. Sa Suite alors est ordinairement peu considérable, & ne consiste que dans un petit nombre de
Per-

Personnes choisies. Ceux, qui sont assez heureux pour en être, ne trouvent point d'expressions assez énergiques, pour donner une idée juste de l'humanité, de la bonté, & de l'affabilité, qui éclatent dans tous les Procèdes du Duc dans cette Retraite. Il quitte ici ces airs de Grandeur & ces façons majestueuses, qui lui vont si bien par tout ailleurs. Ceux qui l'entourent ici ne trouvent en lui que l'Ami des hommes. Heureux, & mille fois heureux ceux, à qui il est permis de l'aprocher dans un séjour qu'il rend si délicieux.

L'espérance de voir bientôt finir les funestes Divisions, qui jusques ici ont troublé la Paix de *Wirtemberg* devient plus forte de jour en jour. Puisse-t-elle n'être point trompée! Je ne suis plus dans le cas d'y prendre personnellement un intérêt particulier, n'ayant plus rien à exiger de ma Patrie. Cela ne m'empêche pas de faire pour le prompt retablissement de sa tranquillité les voeux les plus ardens. Mais il faudra une Police severe & mieux observée, que celle qui a eû lieu jusques ici, si l'on veut remédier à tous les désordres qui se sont introduits dans la Vie civile.

L'on



L'on appelloit autrefois l'Endroit où la *Solitude* a été bâtie *près des cinq Chênes*. Cette dénomination provient de cinq antiques Chênes crûs si près les uns des autres, qu'ils sembloient n'en être qu'un seul, & que de loin on croïoit ne voir qu'un seul tronc d'une épaisseur énorme, comme Vous pouvez bien juger, là où il y en avoit réellement cinq. Un de ces Chênes a été renversé par quelque accident que j'ignore, de sorte qu'à présent il n'y en a plus que quatre. Cependant pour conserver la mémoire des cinq anciens Chênes, on en a planté cinq jeunes non loin de là, tout près les uns des autres. Le tems apprendra si dans l'accroissement les troncs se joindront comme avoient fait les précédens.

Les Apartemens du Chateau ne font pas encore tous meublez, mais il ne faut pas douter qu'ils ne le soient incessamment, & cela avec ce goût fin & exquis, que le Duc met dans tout ce qu'il fait. Alors on pourra dire avec justice que cette Maison est une Oeuvre vraiment Roïale.

On dit qu'un des Deputez Provinciaux, qui sont à *Vienne* a demandé d'être relevé, dans le tems qu'on se flatoit qu'ils reviendroient tous, & que l'acommodement aprochoit de sa fin. Si l'on en envoie un autre

tre pour remplacer celui là , c'est signe que tout n'est pas encore ajusté.

Le beau tems qu'il fait est cause qu'on trouve rarement les gens chez eux. Tout court à la Promenade, à pié, à cheval, en voiture. Il est fort clair que ces plaisirs ne se prennent pas sans qu'il en coûte, & cependant dans quelle Maison que l'on aille, sans en excepter même celles où les Divertissemens se succèdent tous les jours les uns aux autres, on n'entend que des lamentations sur le malheur des tems, & sur la rareté extrême de l'argent. Conciliez, si vous pouvez, des choses si contradictoires.

Pour changer de propos je vais vous raconter une aventure comique. Un certain Employé à la Chancellerie, que je nommerai *Harpagon*, vû son Caractère, est l'homme le plus capricieux, & en même tems le Ladre le plus fieffé, qui ait jamais existé. Sa femme lui avoit aporté en mariage une grosse Dot, qui jointe au bien, qu'il avoit par lui-même, le rendoit un Richard. Ces Richesses les mettoient à même de jouir de toutes les douceurs de la vie. Ils n'en profitoient pas. L'Avarice qui tourmentoit le Mari jour & nuit, & l'accabloit de soucis, le mettoit dans l'impossibilité de goûter aucun

cun plaisir, & la pauvre femme en étoit privée aussi, parce qu'il lui interdisoit toute société, & l'enfermoit dans sa Maison, où à chaque sol qu'elle lui arrachoit pour le ménage, elle avoit quelque gronderie à effuyer. Sa Lezine alloit au point que quoi qu'il possédât des Caisses pleines du plus beau Linge, une unique serviette leur servoit de Nape & de serviette pendant quatre semaines, ou plus longtems encore, d'où l'on peut juger s'il étoit fort apétissant de manger avec lui. Comme il prenoit tout homme qui l'aprochoit pour un Voleur, il avoit grand soin de ferrer son argent, qu'il n'avoit garde de mettre tout ensemble dans un seul & même endroit. Au lieu de cela il le divisoit en parties, qu'il cachoit çà & là dans des lieux où il n'étoit pas probable que qui que ce fut soupçonnât de trouver de l'argent. Ainsi par exemple il ne le mettoit ni dans un Coffre, ni dans un Bureau fermé, mais il le fourroit de côté & d'autre dans les recoins les plus cachez d'une Chambre, dont il avoit grand soin de bien cadenacer la porte, quand il en fortoit.

Malgré toutes ces précautions il fut volé. Il avoit une fille nubile, pour laquelle il ne vouloit pas faire la moindre dépense. Sa femme, qu'il avoit sequestrée de toute
fo-

société, s'abandonna à la boisson, par la facilité qu'elle avoit d'aller à la Cave, qui n'étoit pas fermée pour elle, car la fille en avoit la clef. La femme & la fille conspirèrent. La dernière fournissoit non seulement autant de vin qu'il leur en falloit à toutes deux pour boire; mais elles en voloient encore autant, & le vendoient pour pourvoir à leurs autres petits besoins. Tout le Voisinage étoit informé de ce negoce, *Harpagon* seul l'ignoroit. En serrant toute autre chose, il avoit oublié la Cave. S'étant avisé un jour d'aller voir l'état de ses tonneaux il s'aperçût du vol. Il fit un vacarme épouvantable. Mais la Mère & la fille tinrent bon sur la négative, & l'on fit passer le larcin sur le compte de la servante, qui fut chassée. La fille garda les clefs, & *Harpagon* ne connut point son véritable voleur. La Mère, dérangée par sa façon de vivre, tomba enfin malade, & mourut, occurren- ce dans laquelle on eût toutes les peines du Monde d'arracher à *Harpagon* une Chemise blanche pour en revêtir le Corps mort.

Quoiqu'agé de cinquante & quelques années, la fantaisie le prit six semaines après la mort de sa femme de convoler en secondes noces. La difficulté étoit, qu'il ne sça-

G

voit



voit où s'adresser, pour n'être pas éconduit. Car comme la reputation de sa ladrierie étoit établie, il ne pouvoit que craindre des refus de la part de toutes les filles qu'il demanderoit. Il se trouva enfin un Avocat, avare comme lui, lequel dans l'espérance d'acrocher quelque jour par ce moyen les richesses d'*Harpagon*, lui sacrifia sa Fille, qui étoit un Enfant de 19. ans très aimable. Toute la Terre blama l'Avocat. La fille ne marqua que de l'indifférence. Elle avoit déjà fait choix d'un Ami, qui dans son hymen futur devoit la consoler des caprices de son Epoux. Et l'on dit que ce Consolateur, qui est une Personne de grande distinction, qu'*Harpagou* craint, s'aquitte très-bien de son emploi. La fille de nôtre Avere & sa nouvelle femme avoient été ci-devant Amies. Elles eurent bientôt contracté une alliance offensive & défensive contre lui. Il ne pût y résister. On l'a déjà forcé à ouvrir une de ses Caisses de Linge, pour qu'au repas la Table soit couverte avec plus de décence & de netteté. J'en viens au malheur qui lui arriva il y a deux jours.

Il avoit caché très-soigneusement dans un Coin derrière le fourneau d'un Poêle écarté, qu'il tenoit toujours bien fermé, un petit

tit

tit Paquet, dans lequel il y avoit Cinquante florins. Naturellement il n'étoit pas possible de s'imaginer que quelqu'un allât là pour y chercher de l'argent. Il fut éveillé cependant au plus fort de son sommeil par un bruit qu'il crût avoir entendu sur l'Escalier. Il sauta sur le champ du lit-à bas, alluma une chandelle, & fit dans la Maison une perquisition générale. Il trouva toutes les portes très-bien fermées, sans en excepter même celle du Poële, où son petit magot étoit caché. Après cette expédition il se recoucha, mais il ne lui fut plus possible de se rendormir, tant l'idée du bruit qu'il avoit entendu l'inquiétoit. Dès-que le jour commença à poindre, il se leva pour la seconde fois, & parcourut les Apartemens, visitant tout avec la dernière exactitude. Mais, o Ciel! quel chagrin mortel pour lui, quand il vint dans le poële, où il avoit caché les 50. fl, de voir qu'au moïen d'un Carreau lévé le Voleur étoit entré par le fourneau, & que le petit Paquet avoit disparu! Il se mit à lamenter si haut sur cette infortune, que les Voisins l'entendirent, & accoururent, croyant qu'il étoit arrivé quelque malheur considérable. Mais quand ils eurent appris dequoi il étoit question, chacun s'en retourna tranquillement chez soi, & l'ac-



cident arrivé à Harpagon, bien loin d'exciter la pitié, ne lui attira que des risées de la part de ses Voisins. Il accusa tantôt sa femme, tantôt sa fille, tantôt sa servante d'avoir commis le vol, & les menaça toutes d'une punition exemplaire. Il courut au Grand-Bailliage, & fit inserer son malheur dans les Papiers publics. Ces peines furent vaines, & n'aboutirent qu'à faire rire plus de gens. C'est le sort des Avars, & un sort bien mérité. Je ne doute point que le tour ne lui ait été joué par quelqu'un de ses gens. Mais la personne qui a fait le coup n'en est pas moins blamable.

J'ai diné aujourd'hui avec un Officier, qui m'a assuré qu'il y a de toute certitude un Traité de subside sur le tapis, soit avec le Portugal, soit avec l'Espagne. J'en doute, mais si cela étoit, & qu'on en vint à une Conclusion, je regarderois la chose comme un bonheur pour le Corps Virtembergeois. Car les Quadruples d'Espagne & les Moidors de Portugal font de bon aloi.

Les Officiers reformez, qui sont Enfans du Païs, & même quelques uns qui ne le sont pas, attendent toujours avec impatience la fin entière de la dissension, & batissent sur cette espérance bien des Chateaux en Espagne. Ils croient qu'il est absolument
du

du devoir, tant du Duc que des Etats, de leur constituer un apointement convenable. Cette idée est une erreur. Il y en a plusieurs d'entre eux, qui sont encore fort en état de servir, & qui seroient très-déplacez dans tout autre état, que dans le militaire. Que ne vont-ils chercher fortune ailleurs? Ce ne sont que ceux, à qui il est impossible de prendre ce parti, qui méritent de la Compassion. Je suis bien persuadé que le Duc, généreux comme il est, leur accordera leur vie durant une Pension annuelle. Mais cette Pension, vû l'état énervé des finances, ne pourra être que très-modique.

Quoique mon talent ne soit pas de faire des Projets, il m'est pourtant venu une idée qui pourroit apporter quelque remède à cet inconvénient. Ce seroit de retrancher un peu des apointemens de cette Vermine étrangère, qui infeste non seulement le Duché de *Virtemberg*; mais aussi une grande partie de l'Allemagne, j'entens par là les Baladins françois & italiens, & que cet argent fut appliqué à améliorer le sort des Officiers qui sont pauvres. Pourquoi faut-il que des gens dont tout le mérite est dans les piez, jouissent de la moëlle du Pais, & soient préferrez à ceux qui ont consumé leur bien, &



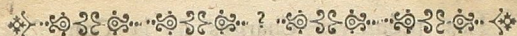
hazardé ou répandu leur sang pour l'honneur du Souverain & de la Patrie? Cette réflexion mérite d'être pefée d'autant plus, que le Baladin envoie ordinairement hors du País ce même argent, qu'il n'y a aquis que par des Gambades, ou des frivolitez, & quelquefois par des fourberies. Peut-être vais-je trop loin, il ne m'appartient pas de changer les choses en bien. Mes sentimens là-dessus ne font que des *pia desideria*, qui pourront pourtant être accomplis un jour. Je suis avec la considération la plus parfaite; &c.

Stoutgard,

ce 5. Juillet, 1766.



Let-



Lettre VI.

*Mais, o Rois, si la Pompe a pour vous
tant de charmes,*

*Quelle ne coûte point nos soupirs & nos
larmes!*

Le Comte de BAAR. Ep. div.

To. I.

Monfieur,

Vous me demandez, Monsieur, une Relation abrégée de l'Etat de cette Cour, & de son éclat extérieur. Je puis Vous protester que tout s'y ressent de la Magnificence, & du bon Goût qui entrent dans le Caractère du Souverain, & qu'il n'est pas possible que les Etrangers lui refusent un juste tribut d'admiration. Quand on va à la Cour un jour de Gala, on ne peut qu'être éblouï de l'Eclat & de la Pompe qui y règnent. Richesse des Livrées, Diversité d'Uniformes, Propreté & regularité dans les moindres choses. Tout y frappe. Je vais entrer à cet égard en quelque détail,

G 4 Les

Les premières Charges de la Cour sont remplies par des Personnes qui feroient honneur aux mêmes Emplois dans les plus grandes Cours de l'Europe. Le Grand-Chambellan, le Grand-Maréchal, le Grand-Ecuyer &c. sont des Seigneurs, dont la figure impose non-seulement, mais qui, aiant été élevez à la Cour dès-leur Enfance, possèdent aussi parfaitement tout ce qu'ils doivent sçavoir, & ce qui doit être observé relativement aux Etrangers. Ils ne contribuent outre cela pas peu à rendre la Cour brillante par leur propre magnificence, & par la dépense considérable qu'ils font. Rien n'est plus attrayant que leur Commerce. L'on sçait que le Duc aime la Pompe, & toute la Cour se règle sur ce Goût du Maître, duquel on peut dire sans flaterie que quant à la finesse, le sien l'emporte sur celui de tous ses Courtisans.

Je voudrois que vous eussiez occasion de voir le Corps des Halebardiers (*) dans leur Uniforme de Parade. Vous seriez stupéfait. Ce Corps n'est composé que de gens de trente à quarante ans, d'un maintien mâle, posé, & grave, qui n'ont rien ni de gêné ni de trop jeune dans leurs manières, précisément comme il convient d'être à des Hommes de

(*) en allemand *Trabanten*.

stinez à être les Gardes d'un grand Prince, qui auparavant ont servi long-tems, & à qui on a donné cette place, où le service est plus tranquille, comme une recompense méritée par leurs travaux précédens. Leur Uniforme est absolument rouge, richement galonnée en argent. Le Ceinturon est de velours rouge, chamarré d'argent. Ils le portent par dessus l'épaule selon l'ancien usage. Il pend au haut de chaque halebarde une grosse houpe d'argent. On ne scauroit se représenter un Corps dont l'aspect soit plus imposant. Il est dommage qu'un de leurs Officiers se soit fait conoître à la Cour sur le pié de Tête-chaude.

Quoique ce qu'on appelle le Corps particulier du Duc ou les Chasseurs du Corps, & les Housars du Corps, soient entièrement sur le pié d'une Cavalerie régulière, on peut cependant les considérer aussi comme Serviteurs de la Cour, puisque, quand le Duc mange en cérémonie, ils servent à sa table. Les Chasseurs ont des Habits verts à paremens rouges, & ceux des Housars sont rouges à tous égards, les uns & les autres richement chamarrés en or. L'Uniforme des Officiers est le plus magnifique que j'aye jamais vû, quoique j'en aye vû une très-grande quantité. Monf. de S* * * est leur Com.



mandant. Il a très-bonne mine, est encore à la fleur de son age, & est en grande faveur auprès de S. A. S. Quand on voit ce Cavalier dans son Uniforme de parade Honoroise, les Epaules couvertes d'une peau de Tigre, maniant un Cheval superbe, dont le Duc lui a fait présent, rien n'est plus beau.

Je n'aurois jamais fait si je m'embarquois ici dans la description des livrées brillantes des Coureurs, des Heiduques, des Môres, des Laquais &c. Pour vous en faire une idée juste représentez-vous toujours du plus magnifique, vous ne courrez aucun risque de vous tromper. Mais comme c'est le Duc qui ordonne tout, & qui dirige tout, c'est à lui qu'il faut aussi rapporter tout ce qui est digne d'admiration dans les choses qui distinguent sa Cour.

Le bon ordre y règne en toutes choses. Chacun fait ce qu'il doit faire, & y est d'autant plus attentif, qu'il n'ignore pas que la moindre négligence est sévèremet punie. Ainsi tout va son train dans une harmonie parfaite.

L'Ecurie est plus magnifique, je ne dis pas seulement que toutes celles de l'Allemagne, mais selon moi que toutes celles de l'Europe. On ne voit nulle part de plus beaux Chevaux. Il y en a beaucoup qu'on

a élevé dans le país On en a acheté aussi d'autres à grands frais. Il y en a trois ou quatre cens en tout de trait, ou de selle. La richesse de quelques Carosses de parade a quelque chose d'étonnant. Rien n'est comparable à la magnificence de celui, dans lequel la Duchesse fit ici sa première entrée.

Ne croyez pas, Monsieur, que j'exagère; j'en dis au contraire trop peu, pour être moins long.

Il y a quelque tems que le Duc a pris à son Service un Suisse de taille gigantesque, parceque ce Prince aime tout ce qui est extraordinaire. Quand on voit ce Suisse on est tenté de croire que le *Chef d'Escadre Biron* l'a amené de ce País de Géans, dont il est question depuis quelque tems dans les gazettes. Il est habillé à la Turque, & a l'emploi de Portier de la Chambre. C'est une Masse énorme.

Quoique tout ce qui est relatif à l'Opera, aux Ballèts, & à la Comédie, appartienne à la Rubrique des *Divertissemens*, j'en parlerai ici de suite, parceque ceux, qui servent dans ce département-là, sont payez de la même Caissè que ceux, qui servent à la Cour, & dont nous venons de parler.

Le Théâtre de l'Opera de *Stoutgard* est un des plus grands qui existe, & très-bien con-

construit. On peut placer jusques à quatre mille spectateurs dans le Parterre, ou dans le triple rang de Galleries rangées l'une sur l'autre en forme d'Amphithéâtre. La nouvelle Maison d'Opera de *Louisbourg* ne le cède point en grandeur à celle de *Stoutgard*. Mais le Théâtre de la *Solitude* est plus petit.

Comme les Spectacles sont les principaux amusemens du Duc, il est tout naturel qu'on n'y voye que de l'extraordinaire, & que tout soit sur un très-bon pié dans ce département. Le Duc est un excellent Conoisseur dans toutes les Parties de la Musique, & son Orchestre, composée ordinairement de 40. personnes & davantage, renferme dans son Corps plusieurs Maîtres de l'Art. Les Décorations de l'Opera ont toujours été si belles, & d'un goût si exquis, que ceux qui s'y entendoient les ont admirées. Rien n'est au dessus de la richesse des habillemens des Acteurs. Le Maître de Chapelle est Italien, Homme supérieur dans son Genre, d'ailleurs d'une grosseur si énorme, qu'il a peine à se remuer.

La Direction des Ballèts est confiée à *Monf. Noverre*, qui a 50. à 60. personnes à ses ordres pour le Département de la Danse. Le vieux *Vestris* est incontestablement le Danseur le plus célèbre & le plus habile.

Mais

Mais il n'a pas ici son domicile ordinaire. Il ne vient que lorsqu'on célèbre l'anniversaire de la Naissance du Duc, & n'y demeure que quelques semaines avant, & autant de tems après la fête, & brille par son talent; mais on lui paye grassement sa peine. La *Toscani* étoit autrefois la première Danseuse, mais depuis un certain tems elle paroît peu sur le Théâtre. L'on sçait que *Noverre* a donné au Public des Lettres sur la Danse, dans lesquelles il indique comment on pourroit mettre son Art sur un meilleur pié. Depuis son séjour dans cette Cour il a mis en pratique les préceptes qu'il avoit publié alors, Dans les derniers Ballèts les Danseurs ont sçu par leurs mouvemens exprimer toutes les passions d'une manière admirable. Ce ne sont proprement plus des Danses; ce sont de grands Evénemens représentés purement par les mouvemens du corps, sans y employer la parole, & cependant très-différens des Pantomimes ordinaires.

La Comédie Française est aussi très-bien arrangée, & a d'excellens Acteurs. Ce qui me déplait aux Actrices c'est une prononciation trop affectée, & qu'en général elles parlent trop bas. Pour les Acteurs quelques uns d'entre eux sont parfaits. Le meilleur de tous étoit incontestablement le Professeur
&

& Bibliothécaire *Uriot*. Le Théâtre a perdu beaucoup en le perdant. Tous ces gens ont des apointemens très-confidérables.

Cette courte esquisse vous fait conoître Monsieur, qu'à tous égards la Cour de *Virtemberg* est une des plus magnifiques de l'Empire. Si vous en voulez sçavoir davantage, vous n'avez qu'à venir vous même. Car ce que j'ai omis, & qui n'est relatif qu'au goût exquis du Duc, & aux arrangemens, qui sont purement son propre ouvrage, venez, voyez, & vous admirerez.

Mais pour entretenir une Cour si brillante, il en coûte des sommes immenses, & c'est ce dont les *Virtembergeois* se plaignent. Le premier point est vrai, mais il ne s'enfuit pas de là que les plaintes soient fondées. Il n'y a point de grand Prince, qui n'aime la magnificence, & à qui elle ne convienne. Une Cour magnifique opère la Circulation des espèces. Les Officiers de la Cour ont sans doute de gros apointemens, mais ils les repandent. Ils font gagner le Marchand, & l'Artisan. L'argent va d'une main à lautre. Cela ne cause aucun dommage au païs. Un Souverain n'agit pas en Père de la Patrie, quand il enfouit l'argent.

Les

Les Sujets ne peuvent s'empêcher de sentir l'utilité, qui leur revient du séjour de la Cour parmi eux, & de la perte réelle qu'ils effluent par son absence.

L'unique exception qu'il y a à faire ici concerne les personnes qui appartiennent aux Spectacles. Ces gens là ont les uns plus, les autres moins, de très gros appointemens. Comme cet argent ne leur donne pas beaucoup de peine à gagner, ils sont faciles à en dépenser une partie, & payent tout au prix qu'on leur demande. Cela rencherit tellement toutes choses que d'autres honnègens s'en ressentent. Outre cela comme tous ces gens de Spectacle sont François ou Italiens de naissance, qui ont des Parens chez eux, ils envoient dans leur Patrie & mettent en sûreté la plus grande partie de ces richesses, qu'ils ont acquises avec si peu de travail, & c'est de cette façon que des sommes immenses sortent du Duché, où elles feroient beaucoup de bien, si elles y restoient, & y circuloient. Il seroit par cette raison très-convenable ou de diminuer le nombre des gens de Spectacle, ou de retrancher une partie des appointemens énormes qu'on leur donne.

Au



Au reste, Monsieur, si vous voulez que j'apuye d'une autorité tout ce que je vous ai dit de la Magnificence de la Cour de *Virtemberg*, vous n'avez qu'à lire la Description des Fêtes données à l'occasion du jour de naissance de S. A. S. Monseigneur le Duc de *Virtemberg*, en 1763. & 1764. publiée par Mr. URIOT. Vous avouerez alors que ces Divertissemens furent accompagnés d'une Pompe roïale.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la Dépense qu'il en a couté a été une Charge pour le Peuple ou non. Je ne prétens parler ici que de l'éclat des Fêtes, de la Pompe, du bon Gout, & de l'Ordre qui y régnoient. Pensez que tout a été conçu & dirigé par le Duc même, & vous admirerez assurément aussi bien que moi les connoissances étendues & les talens de ce Prince.

D'ailleurs on ne sçauroit disconvenir que ce ne fut une satisfaction des plus sensibles pour tout Allemand qui aime sa Patrie, si l'on pouvoit la délivrer de cet Essaim d'Étrangers, qui la couvrent, comme une multitude de Sauterelles, & en consomment les fruits. Comment est-il possible de se laisser vaincre par un Préjugé injuste, au point de

de croire qu'il n'y a point dans nôtre nation des Sujets aussi habiles & aussi sçavans que parmi les Etrangers? N'y a-t-il donc dans le Monde qu'un *La Grange* pour remplacer un *Euler* (40)? Ne trouve-t-on plus

(40) Vous vous échaufez mal-à-propos, mon cher Compatriote. Quoiqu'issû de Sang françois, je suis né Allemand, & si j'avois l'honneur d'être connu de Vous, Vous seriez persuadé que je suis aussi bon Patriote que Vous. Mais je ne saurois accéder à ce que le Dépit vous fait dire. Il s'agit de *Vermine* & de *Sauterelles*, comme Vous les apellez. Les noms respectables de *LA GRANGE* & d'*EU-LER* n'avoient rien à faire là, n'y ayant absolument rien de commun entre eux, & les *Baladins*, qui ont allumé vôtre Bile. Le *Monarque* Conoisseur, qui a choisi Mr. *la Grange* pour remplacer Mr. *Euler*, a eû de bonnes raisons pour cela, & son Choix doit être respecté par tout le Monde. Personne ne Vous dit qu'il n'y a plus de bon Mathématicien en *Allemagne*. Tel peut valoir *Euclide*, qui n'en est pas moins négligé, parcequ'il est ignoré, & qu'on n'est pas obligé de faire une perquisition générale dans tous les Galetas de l'*Allemagne*, pour trouver le Mathématicien qui arrange le mieux ses Cercles. Je Vous passe au reste tous les articles de vôtre mauvaise humeur, qui ne tombent que sur les Danseurs, Chanteurs, & gens de cette Etoffe, pour lesquels effectivement je crois que nos Princes prodiguent de trop grandes sommes. Mais

H

quand



plus de bon Mathématicien en Allemagne? Sommes-nous donc absolument destinez à fournir l'entretien à des Etrangers, qui s'expatrient pour venir chercher du pain chez nous, & qui, quand ils s'y sont suffisamment engraissez, s'en retournent chez eux se moquer de nôtre simplicité, & poussent l'ingratitude jusques à calomnier nos Princes, qui les ont comblez de bienfaits? Serons-nous toujourns assez fous & assez injustes envers nous-mêmes pour nous laisser persuader que nos Voisins ont plus d'esprit & de bon sens que nous? Hélas! nous ne nous faisons jamais plus de tort, que lorsqu'en nous dépouillant des bonnes qualitez naturelles qui nous sont propres, nous nous attachons ridiculement à imiter les manières françoises.

Il y a long-tems qu'on a reproché le défaut d'esprit à nôtre Nation, & à cet égard on a crû devoir accorder une supériorité

quand Vous poussez les choses jusques à prétendre que tout Etranger doit être exclus chez nous de tout Emploi, par la seule raison qu'il est Etranger, vous allez trop loin. Un *Italien* acheva d'exécuter le Plan du Cardinal de *Richelieu* pour la Gloire de la France, Un *Genevois* aida à *PIERRE LE GRAND* à policer les Russes, &c.

riorité sur nous à la françoise. Mais on ne nous a jamais disputé le bon sens, & la solidité dans nôtre façon de penser. Là-dessus nous avons pris un parti, qui nous couvre de honte, en négligeant l'avantage qu'on nous avoit accordé, pour courir après l'esprit frivole des François. Quels sont les fruits de cet esprit? Le mépris de la Religion & la Corruption des mœurs. S'il est décidé absolument que nous devons être de misérables imitateurs, attachons nous plutôt à atteindre à l'élévation & à la solidité de penser des sages Anglois, que de nous laisser entrainer à la frivolité d'esprit des François, & à des mœurs, qui conduisent à la dépravation. L'imitation des premiers sera au moins toujours la plus utile pour nous.

Ne perdons pas cependant toute espérance. L'Aurore du Règne de nôtre nouvel Empereur nous annonce un jour lumineux, qui pourra bien dissiper ces préjuges nébuleux, qui ont caché jusques ici la vérité à nos yeux. Je prévois avec une joie inexprimable le tems heureux, où l'Allemagne, libérée de ses Erreurs par les Travaux de quelques habiles Patriotes, qui ont déjà mis la main à l'œuvre, apprendra à se conoître, &



brifera les chaines de cet Esclavage moral, dans lequel elle a gémi, pour rentrer dans tous les Droits de sa Liberté, & des Prérrogatives brillantes, qui font son véritable Patrimoine. Dieu veuille avancer ces momens fortunez. Amen.

Mon Amour pour ma Patrie, un juste dépit contre d'injustes Préjugez, & les Vœux ardens que je ne cesse de faire pour le retour de tems plus heureux, m'ont emporté ici plus loin que je ne voulois. Je vous en demande bien pardon, Monsieur. Je n'y retournerai plus, & me contenterai de remplir le Papier qui me reste de quelques reflexions relatives au sujèt que j'ai traité.

En considérant la vie que mènent les Virtembergeois, & toute leur conduite, dont ma première Lettre contient une ample description, je ne puis m'empêcher de penser que la discorde, qui a troublé jusques ici la Paix de ce Duché, est l'effèt d'un juste Jugement de Dieu. Le Toutpuissant a plusieurs voies pour manifester ses jugemens, & pour apeller le Pécheur à repentance. La discorde & les dissensions, qui se glissent entre un Prince & ses sujets, en font une. Le País n'y gagne jamais rien. Les Virtember-

bergeois envisagent la chose dans un point de vûë tout différent. Ils veulent prendre leur Souverain légitime par la force, ils prétendent lui prescrire des Loix à leur gré. Et au milieu de leurs Plaintes, on voit que leur train de vie est toujours le même. Leur Prodigalité, leur Libertinage, leur dérèglement, ne cessent point. Qu'en peut-il arriver? Rien si ce n'est que la Bénédiction qu'ils méprisent demeurera loin d'eux.

On parle d'une seconde Reduction dans l'Etat militaire, & parmi ceux qui servent à la Chancellerie. A l'égard de l'Etat militaire, les Officiers, qu'on reformera à présent, seront bien moins à plaindre que ceux qu'on a reformé cy-devant. Car les anciens sont déjà partis pour la plus grande partie, & rien n'empêche les jeunes d'aller chercher fortune. Pour les Officiers de la Chancellerie il s'en trouve, que la Reforme reduira sans doute à l'indigence. Ils n'ont qu'à penser qu'ils l'ont bien voulu ainsi. Ils ambitionnoient un rang, un titre, ils l'ont obtenu pour leur argent, ils en ont jouï. Il n'est plus question d'examiner s'ils ont bien ou mal employé leur argent. Suffit qu'on leur ait accordé le but de leurs souhaits.



Un Baillif d'ici vient de me dire qu'on espère actuellement plus que jamais un prochain accommodement des affaires, & que les Ministres du Duc & les Députez des Etats alloient au premier jour commencer les conférences. En vérité, lui ai-je répondu, les Etats auroient agi bien plus sagement de prendre ce parti il y a deux ans, & d'aporter dès-lors aux conférences l'intention sincère de se prêter à tout ce qui pouvoit favoriser le retablissement de la paix. Cette conduite me rappelle une vieille Estampe que j'ai vüe il y a plusieurs années. Deux Personnes y sont représentées se donnant la main en signe de paix, & ce mot au dessous en vieux Langage:

Nos débats cessent à jamais

Après la Guerre vient la Paix;

Gardant la Paix auparavant

Nous eussions gardé nôtre argent.

Après avoir assez longtems crié, disputé, & dépensé des sommes, on en vient enfin à s'accommoder, & les choses restent ordinairement sur le même pié où elles étoient avant qu'on entrât en lice. Sur tout en fait de Procés entre un légitime Souverain &

& ses sujèts c'est toujours une Transaction amiable qui termine la dispute,

Il y faut venir tôt ou tard.

Pour finir ici d'une manière remarquable je vous communiquerai une Allégorie que je viens de lire dans l'Ouvrage sublime de Monfr. de *Bandel* dont je vour ai parlé plus haut. Il est question du Commerce de *Virtemberg*, & à cette occasion le Chevalier de *St. Pierre* dit: *Et ainsi il est démontré que le Commerce de Virtemberg a été mis par S. A. S. Monseigneur le Duc sur un pié bon & durable, puisque non seulement il se tient droit & debout, mais aussi parcequ'il va bien dans tous les païs, malgré les entorfes que le Pasquin à crédit boitant a cherché à lui donner par le croc en jambe de ses Menteries. Quel stile élevé! Que cela est clair, coulant, & intelligible! Gage que vous n'avez jamais rien lû de plus beau. J'entens Horace qui dit:*

Risum teneatis amici.

Pardonnez-moi le désordre' de cette Lettre, & attendez-en au prémier jour une autre, où je vous promets du neuf, & du

re-



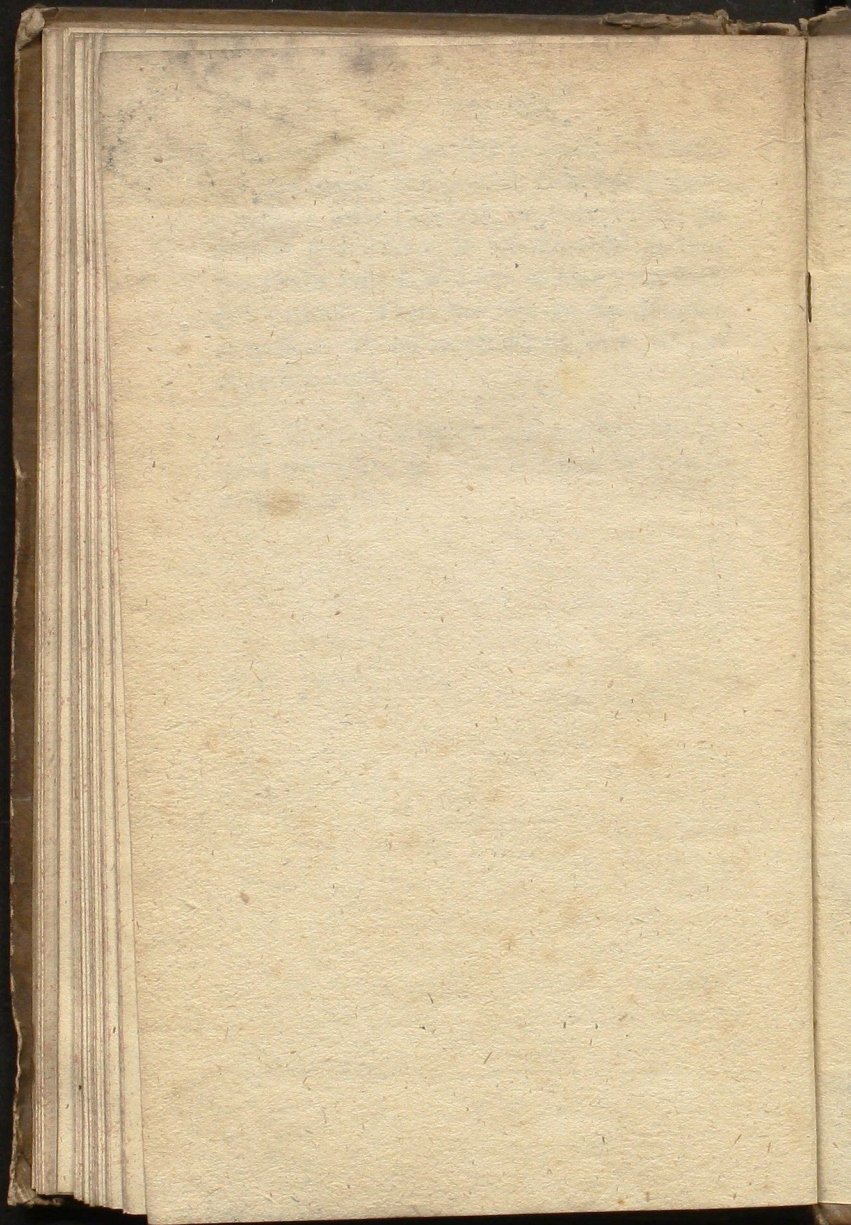
remarquable. Je me suis proposé de retourner la semaine prochaine à *Louisbourg* pour y voir la belle Fabrique de Porcelaine, qui dévient si célèbre. Je m'informerai de tous les détails avec exactitude comme vous l'exigez de moi. Peut-être fera-ce ma dernière excursion, & qu'en attendant mes affaires se termineront.

Je souhaite vivement de pouvoir bientôt vous embrasser, & vous protester de bouche combien je suis,

Stoutgard,

ce 12. Juillet, 1766.

FIN.



Tn 4464

ULB Halle

3

007 521 618

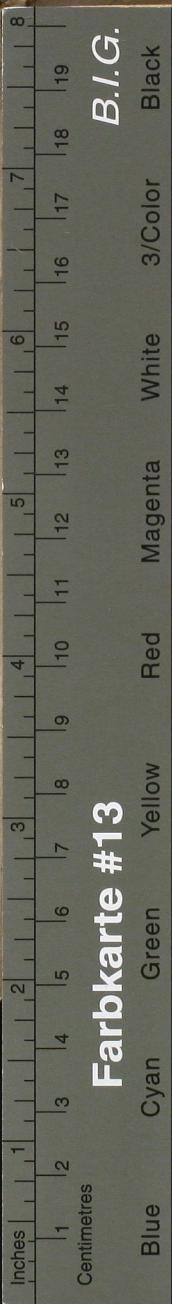


VD 18

M.C.







B.I.G.

Farbkarte #13

Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black

RES
GEOISES

ns fard

ERITE

ITE
LE EST.

l'Allemand
marques.

discrimine babebo.
RGIL. Aen. L. X.

D U R G
eurs , Adulateurs ,
7 6 6.

